

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P. Représentant des meilleures compagnies anglaises et canadiennes. DEMANDEZ LES TAUX Rue du Dépôt - Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES

Feu, Vie, Accidents

JOS.-C. HEBERT, N. P. Représentant des meilleures compagnies anglaises et canadiennes. DEMANDEZ LES TAUX Rue du Dépôt - Montmagny.

VOL. XXIV No. — 48

Beauveville-Est—VENDREDI, 29 AOUT 1924

L'EXEMPLAIRE : CINQ SOUS.

DANS NOS PAROISSES

SAINT-FRANCOIS

Baptême.—Le 13 août, Jos. Jean-Paul, fils de M. et Mme Ernest Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme Timothé Paradis, grands-parents de l'enfant.

Divers.—MM. Antonio, Paul-Emile et Ls.-Chs. Arsenault, de Saint-Gervais, étaient en promenade dans les familles Boulet, ces jours derniers.

Mlle Annette Blais est en visite chez sa sœur, Mme N. Beaumont, de Saint-Pierre.

M. Jos. Fortin et ses deux enfants, de Montréal, passent quelques jours de vacances chez M. Thomas Bernier.

M. et Mme F. X. Goupil, de Québec, étaient les hôtes de M. Nicolas Bélanger, la semaine dernière.

M. Albert Laberge, Opérateur, de Boston, a visité ses tantes, Mmes Auguste Gagnon et Vve Ach. Guilmet.

Milles Alice et Antonia Boulet sont en visite chez Mme Emile Boulet, de Montmagny.

Au début de la semaine, plusieurs des nôtres sont partis pour l'Ouest. Ce sont MM. Alphonse Bernier et son fils Gérard, Donat Morin, Jos. Racine, Alfred Morin, Wilfrid Blais, Alphonse Plante, Onésime Blais, fils de Narcisse, et peut-être d'autres encore dont j'ignore les noms.

Nous leur souhaitons bon voyage et heureux retour.

M. Ludger Dion, ainsi que Mlle Dion, de Lawrence, sont en visite chez M. Téléphore Garant et autres parents.

Mlle Angéline Guillemette est partie le 17 du courant pour Saint-Hippolyte, Saskatchewan.

M. L. Côté, de l'Ange-Gardien, Juge du concours agricoles, est venu visiter les terres des concurrents de notre paroisse.

Dimanche dernier, M. l'abbé Jos. Lallemand, du Collège de Sainte-Anne, était de passage au presbytère.

La semaine dernière, MM. G. F. Germain, N. Dubé et J. S. Asselin, de Québec, étaient de passage à l'Hôtel Boulet.

M. Dominique Gagnon est de retour d'un voyage au Lac Saint-Jean.

Recette.—Le plus sûr moyen de ne pas perdre le bien que l'on fait c'est de l'oublier.

Pensée.—Heureux qui peut rendre à ses parents les soins qu'ils en a reçus dans son enfance. Plus heureux encore celui qui leur rend leurs sourires, leurs caresses, leurs joies.

L'Aigle de Meaux.— Brin de froment.

SAINT-ROCH DES AULNAIES

Divers.—M. et Mme Léandre Francoeur et Mme Vve Martin St-Pierre sont allés à Sainte-Louise, samedi dernier, chez M. Wilbrod Francoeur, où M. et Mme Léandre Francoeur furent les heureux parrain et marraine d'un jumeau.

M. François Castonguay et sa fille Lucienne, de Grand'Mère, passent quelques temps chez MM. Jos. Boucher et Arthur Anctil.

M. et Mme Eug. Caron, de Saint-Pamphile, MM. Arsène Marier et A. C. Carrier sont revenus enchantés d'un voyage à Fortkeon. Ils ont fait le trajet en auto.

Mlle Wilhelmine Pelletier, après avoir passé quelques jours à Lévis, chez sa sœur, Mme Jos. Bélanger, est revenue chez ses parents.

M. Paul Gagnon, qui travaille à Québec, est venu passer quelques jours parmi nous.

Mme Octave Marier, qui demeure à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, passe quelques temps parmi les siens.

M. E. Belzile est allé à Padoue, au cours de cette semaine.

"BRUNETTE".

SAINT-EPIPHANE

Mardi dernier eut lieu l'ouverture des Quarante-Heures. Ces jours de prières furent certes un grand bien pour la paroisse, surtout au temps de la récolte.

Mme Epiphane Dumont et sa sœur, Mme Rouleau, de Montréal, qui étaient en promenade chez des parents, sont retournées enchantées de leur voyage.

Mlle Eugénie Côté, de Lawrence Mass., qui était en promenade chez ses parents depuis un mois, est retournée la semaine dernière.

M. et Mme Frs. Levesque, M. et Mme Félix Tardif, ainsi que Mlle Marguerite Levesque étaient en visite à Saint-Louis du Ha Ha et Cabano, chez des amis, dimanche dernier.

Mme René Mayer et le Révérend Frère Dickner, de Montréal, sont en promenade chez leurs parents et amis.

Milles Gertrude et Bibiane Levesque étaient de passage à Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

Mlle Auréa Breton, de Rivière-du-Loup, est venue chez ses parents, M. et Mme Auguste Breton.

Milles Berthe et Cécile Colombe sont de passage à Rivière-du-Loup, la semaine dernière.

M. et Mme M. Vermette, d'Armagh, ainsi que M. et Mme E. Roy, étaient en visite chez des parents, dimanche dernier.

M. l'abbé Dumas, a passé la semaine dernière parmi nous. Il nous a donné le sermon, dimanche, à la grand'messe.

M. et Mme A. Goulet, de Beauveville, sont en visite chez M. P. Goulet.

Transactions.—M. le Dr. Paradis a acheté la maison de M. le Dr. Tanguay. Ce dernier occupe actuellement la maison de Mme F. Roy.

M. A. Vermette a acquis la propriété de M. J. Bernard, du rang du Bras.

M. Adélar Roy, a acquis la propriété de M. A. Goulet, où il prendra commerce. Nous lui souhaitons bon succès.

M. le vicaire s'est absenté, cette semaine, pour suivre la retraite ecclésiastique.

Mlle A. Landreville, de Montréal, qui était en visite chez M. J. Rouillard, depuis un mois, nous a quittés, la semaine dernière, pour retourner dans

SAINTE-PERPETUE

En promenade.—Chez M. Esdras Gagnon, la semaine dernière.—MM. Rosario Label, Georges Tremblay ainsi que Mlle Eugénie Tremblay, tous trois de Saint-Roch des Aulnaies et Mlles Gisèle Cazeau de Québec et Dorlors Tardif de Lévis étaient de passage dans la paroisse.

—MM. Jos. Martin, de Sainte-Anne, J. Bégin, Eug. Boutet et M. Lizotte également de Sainte-Anne, ainsi que M. Narcisse Morin de Montmagny étaient chez M. Esdras Gagnon.

Ils sont retournés enchantés de leur voyage!

—M. et Mme Auguste Bélanger, de Fall River, sont en promenade chez des parents: M. et Mme Louis Bois de Sainte-Perpétue-Ouest.

M. Wilfrid Bernier de Westbrook est de passage chez ses beaux-frères: MM. Josaphat et Wilfrid Robichaud.

—M. Esdras Gagnon, est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. le Curé est revenu d'un voyage à Québec. Il était allé suivre les exercices de la retraite.

Mlle Jeanne Mercier est revenue enchantée d'une promenade chez des parents au Rosaire.

Mlle Elianne Label est de retour d'une promenade d'une huitaine à St-Jean, Saint-Roch et à Rivière-du-Loup. Elle est revenue enchantée de son voyage.

M. et Mme Jos. Landry, de Kamouraska, après avoir passé un mois chez leur fille Mme Alfred Gagnon, nous ont quittés pour retourner dans leur paroisse.

—Mme Joseph Fortin, M. et Mme Jos. Morneau tous trois de Greenville, N. H., ainsi que MM. Albert, Amédée et Odilon Fortin également de Greenville sont en promenade chez M. et Mme Fernand Jalbert.

Ils font le trajet en auto.

—Mme Mathias Chrisman, accompagnée de sa fille Cécile Label, est allée passer quelques semaines à sa résidence aux Trois-Saumons.

Nous leur souhaitons un heureux séjour!

Décès et Sépulture.—Jeuille soir est décédé à l'âge de 1 an et quelques mois, Laurent Rochette enfant de M. et Mme Tancrède Rochette de Sainte-Perpétue. Sa sépulture a eu lieu samedi après-midi à 2 heures. Portaient la dépouille: MM. Ls. Paul Gagnon, Roland Lagacé, Jean Lagacé et Léo Gagnon.

Le jeune Alex. Robichaud portait une gerbe de roses. A la famille éplorée vont nos plus sincères sympathies.

"Paule"

SAINT-GERVAIS

Décès.—Lundi, le 11 du courant, est décédé M. Narcisse Catalier, époux de Dame Marie Guillemette, à l'âge de 87 ans et 7 mois. Ses funérailles ont eu lieu, jeudi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Va et vient.—M. et Mme Joseph Labrecque, de Sherbrooke, ainsi que leur famille, étaient en promenade, la semaine dernière, chez des parents et amis.

Mlle Anna-Marie Roy nous a quittés, cette semaine, pour le Noviciat des Soeurs de Jésus-Marie à Silvery. Nous souhaitons à cette courageuse jeune fille de la persévérance.

Milles L. et M. E. Labrecque, ainsi que leur frère P.-Emile sont revenus enchantés d'une promenade à Québec et à l'Anceigne Lorette, où ils ont visités des parents et amis.

M. et Mme H. Godbout et leur famille, étaient en visite chez M. D. Godbout, la semaine dernière.

M. G. Goulet, de Québec, était en visite, dimanche dernier, chez M. A. Arsenault.

M. et Mme M. Vermette, d'Armagh, ainsi que M. et Mme E. Roy, étaient en visite chez des parents, dimanche dernier.

M. l'abbé Dumas, a passé la semaine dernière parmi nous. Il nous a donné le sermon, dimanche, à la grand'messe.

M. et Mme A. Goulet, de Beauveville, sont en visite chez M. P. Goulet.

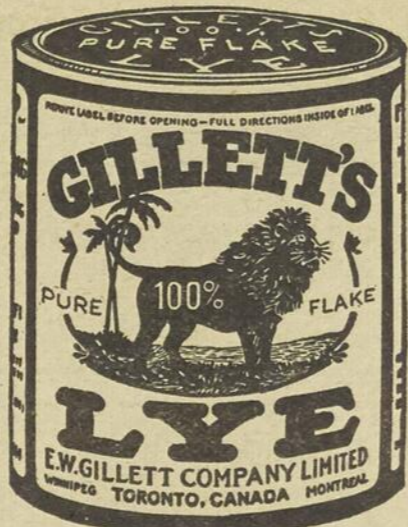
Transactions.—M. le Dr. Paradis a acheté la maison de M. le Dr. Tanguay. Ce dernier occupe actuellement la maison de Mme F. Roy.

M. A. Vermette a acquis la propriété de M. J. Bernard, du rang du Bras.

M. Adélar Roy, a acquis la propriété de M. A. Goulet, où il prendra commerce. Nous lui souhaitons bon succès.

M. le vicaire s'est absenté, cette semaine, pour suivre la retraite ecclésiastique.

Mlle A. Landreville, de Montréal, qui était en visite chez M. J. Rouillard, depuis un mois, nous a quittés, la semaine dernière, pour retourner dans



SAINT-PAUL DU BUTON

Dimanche, le 3 août, un joyeux groupe de parents et amis se réunissait à la demeure de M. Wilfrid Langlois pour passer la soirée, à l'occasion du passage de M. et Mme Joseph Paradis et de leur fils Maurice, ainsi que de M. Victor St-Onge, âgée de dix-huit mois. J'offre à ces familles en deuil mes plus sincères sympathies.

Baptêmes.—Le 9 août, a été baptisé Joseph, Pierre, Roland, enfant de Joseph Desjardins et de Blandine Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Desjardins, oncle et tante de l'enfant.

—Le 10, Joseph, Réal, Laurent, enfant de Gustave Barbeau et de Azilda Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lévesque, grands-parents de l'enfant.

Va et vient.—M. le curé s'est absenté toute la semaine pour suivre les exercices de la dernière retraite ecclésiastique.

Mlle M.-Jeanne Chénard est allée à Sainte-Hélène, visiter ses parents et amis.

Milles Maria Morin et Imelda Chénard étaient en visite au presbytère, le 6 août.

Mlle Maria Barbeau est allée à Québec, la semaine dernière, l'invitée de M. et Mme Laurent Cantin et de Mlle Bernadette Barbeau.

SAINT-CHARLES

Le 2 septembre prochain notre magnifique couvent ouvrira ses classes pour y recevoir les jeunes filles qui désirent recevoir une éducation solide et chrétienne. Cette institution possède du côté hygiénique et pratique tous les avantages que peuvent désirer les parents, le site est très beau, communications très faciles, à quelques pas de la gare du chemin de fer et près de Québec. Les élèves sont en tout temps sous la surveillance des Révérendes Soeurs de la Charité, qui prêtent toujours une attention spéciale aux succès de l'éducation, surtout aux élèves finissantes, qui obtiennent toujours avec succès leurs brevets académique, modèle et élémentaire. Les conditions et le prix de la pension sont des plus modérés.

M. et Mme Alphonse Nadeau sont partis pour un voyage de quelques semaines à Cantal, Saskatchewan; ils seront les hôtes de M. l'abbé Louis Nadeau, curé de Cantal, frère de M. Alphonse Nadeau.

En visite.—Mme Pierre Dallaire, Mme J. Savignac et ses deux fils, Alphonse et Barthélemi, d'Amesbury, Mass., étaient les hôtes de MM. X. Fortier et S. Carrière, cette semaine. Ils ont continué leur promenade jusqu'à Rivière-du-Loup, Cacoma et Amqui; à ce dernier endroit, ils se rendront chez M. Joseph Dallaire, gérant de la Banque d'Hochelega.

Pendant les vacances nous avons eu beaucoup de visiteurs, surtout le dimanche, venant de Québec et de Lévis, par le train Local, qui arrive ici, à 9.15 heures a.m., et retourne le soir à 10 heures p.m.

Il y a une grande activité dans la construction de bâtisses, mentionnées: MM. J. H. Couture, marchand, Jos. Fradette, Thomas Roy, Joseph Montreuil, et Alph. Goulet, qui sont à se faire bâtir de belles maisons.

Nous aurons bientôt la visite de M. L. Côté, organisateur de la Société des Artisans. Les membres de nos deux succursales lui donneront leur concours pour obtenir de tous nos amis un grand nombre de nouveaux membres pour la société des Artisans Canadiens-Français.

SAINTE-HELENE

Le 11 du courant, s'éteignait Mlle Honoré Guérette, à l'âge de 76 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu, mercredi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Le 29 juillet, décédait Camille St-Pierre, enfant de M. Joseph St-Pierre, à l'âge de 9 ans et quelques mois.

M. et Mme François Guérette, de Lewiston Maine sont venus en promenade à Sainte-Hélène, chez des parents.

M. William Landry, de Fall-River, est en visite chez M. Paul Gaudreau.

Mme Pierre Drapeau, sa fille Mlle Alice Drapeau et Mlle Ernestine Ouellet, de Lewiston, Maine, sont venus passer une quinzaine à Sainte-Hélène chez leurs parents. Elles ont fait le trajet en auto.

MATANE

M. et Mme Désiré Vézina, de Plainfield, Conn., ainsi que leurs enfants, M. et Mme Turcotte et leur bébé, accompagnés de Mme Andrianque Bernier, du Cap, Saint-Ignace, sont venus visiter leurs parents, MM. Joseph Bou-

NOTRE-DAME DU MONT CARMEL

Décès.—Le 9 août, est décédée Mlle Blandine Raymond, épouse de M. Joseph Desjardins, elle était âgée de trente ans. Le bon Dieu l'a enlevée prématurément à son cher époux, à ses jeunes enfants et à tous ses parents et amis qui aujourd'hui regrettent amèrement son départ. C'est mourir bien trop tôt que de mourir à trente ans, surtout quand tant de biens nous rattachent, ici-bas, mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, l'a voulu ainsi.

—Les glas de Mme Desjardins étaient à peine sonnés que de nouveau nous apprenions la mort de Mme Adéline April, épouse de M. Alphonse Boucher, elle était âgée de 53 ans et 8 mois. Quoique souffrante depuis quelque temps, rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine.

—Le 10 août, est décédé Joseph, Philippe, enfant de M. Xavier Labonté, âgé de un mois et trois jours.

—Aussi Marie Carmel, enfant de M. Victor St-Onge, âgée de dix-huit mois. J'offre à ces familles en deuil mes plus sincères sympathies.

Baptêmes.—Le 9 août, a été baptisé Joseph, Pierre, Roland, enfant de Joseph Desjardins et de Blandine Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Desjardins, oncle et tante de l'enfant.

—Le 10, Joseph, Réal, Laurent, enfant de Gustave Barbeau et de Azilda Lévesque. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lévesque, grands-parents de l'enfant.

Va et vient.—M. le curé s'est absenté toute la semaine pour suivre les exercices de la dernière retraite ecclésiastique.

Mlle M.-Jeanne Chénard est allée à Sainte-Hélène, visiter ses parents et amis.

Milles Maria Morin et Imelda Chénard étaient en visite au presbytère, le 6 août.

Mlle Maria Barbeau est allée à Québec, la semaine dernière, l'invitée de M. et Mme Laurent Cantin et de Mlle Bernadette Barbeau.

SAINT-EUGENE

Le 19 août, Mlle Yvonne Jean, ancienne institutrice de l'École No. 3, de notre localité, ainsi que sa jeune sœur Lucienne, de St-Aubert, étaient parmi nous.

Mme Edmond Langlais, ainsi que M. et Mme Honoré Daoust, de Montréal, sont les hôtes de la famille Elisée Gamache.

Mme Lucien Ouellet, sa fille Mlle Aminda, de Rivière-du-Loup, ainsi que Mlle Marie-Anne Cloutier, de Brunswick, Maine, étaient les hôtes des familles Damase Thibault et Arthur Cloutier, la semaine dernière.

Mlle Cécile Bélanger, est allée au Cap Saint-Ignace, ces jours derniers, où elle était l'hôte des jeunes filles de M. Arthur Bernier.

M. Damase Thibault, ainsi que M. et Mme Jos. Wilfrid Bélanger, Mlle Cécile Bélanger, M. et Mme Nap. Thibault, sont allés à Québec, la semaine dernière. Ils ont fait le trajet en auto.

Nous regrettons d'apprendre que Mme Vve Joseph Tondreau est gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Le 19, M. Venant Gamache, du Cap Saint-Ignace, était en visite chez son frère, M. Elisée Gamache.

M. Joseph Thibault, ainsi que sa jeune fille, Lucia, après avoir passé quelques jours à Bras D'Apic, sont revenus parmi nous.

Le 17, M. et Mme Albert Cloutier, sont allés visiter des parents, au Cap Saint-Ignace.

Le 20, M. et Mme Wilfrid Bélanger, de Saint-Cyrille, étaient de passage chez leur sœur et beau-frère, M. et Mme Elisée Gamache.

Dimanche, le 24, M. et Mme Omer Bélanger et leurs enfants Omer et Hedwidge, de Saint-Cyrille, étaient en visite chez M. Elisée Gamache.

Le 25, Mlle Marie-Anne Bernier nous quittait, pour aller travailler à

VOS NERFS SONT-ILS ÉMOUSSÉS?

"Fruit-a-tives" procure repos et confort

Résultats étonnants des jus de fruits intensifiés

En ces jours de fièvre, il y a guerre constante livrée à notre vitalité nerveuse.

L'homme et la femme exempts de nervosité et d'insomnie, qui ne sont pas plus ou moins importunés par l'indigestion, le rhumatisme, les maux de tête, la névralgie, la lassitude, la déperdition de vitalité, les douleurs dans le dos et la constipation sont réellement très rares.

Le traitement aux fruits "Fruit-a-tives" est donc une benédiction pour hommes et femmes nerveux, manquant de forces et de sommeil. Fait des jus intensifiés de pommes, d'oranges, de figues et de prunaux, il en possède toute la vertu médicinale sous une forme plus active et concentrée. "Fruit-a-tives" dissipe toujours la nervosité et l'insomnie parce qu'il purifie le système, refait les nerfs avec un sang pur et riche, régularise l'estomac, le foie, les intestins et les pores, revivifie tout l'être.

Essayez-en une boîte aujourd'hui même pour vos nerfs. 25c. et 50c. la boîte ou expédié franco par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

L'ANSE A GILLES

Mme J. E. W. Morency avec ses enfants Jeanne et René, de Montréal, après un séjour de trois semaines dans sa famille, est retournée à Montréal.

Mlle Albertine Lavoie, de Montréal a passé quelque temps chez sa tante, Mme Charles Cloutier.

M. Onésime Lavoie, de Montréal, est l'hôte de son frère, M. Ignace Lavoie.

Mme Téléphore Deschênes et Mlle Georgette Lavoie, de Rimouski, sont chez M. Eugène Giasson.

Mlle M. L. Lavoie, de Montréal, a passé quelques jours chez M. Daniel Guilmet.

Mlle Marie Claire Boucher, de Saint-Cyrille, a passé une quinzaine chez M. Jos. Fortin, épicière.

Mme D. Morin, de l'Islet, a passé quelques jours chez sa sœur, Mme Jos. Fortin.

Mlle Cécile Poitras, qui a passé deux mois à l'Islet, est de retour dans sa famille.

Milles Collin, de Montmagny, ont passé quelques jours chez M. Ed. De Ladurentaye.

M. et Mme Philippe Bois et leur fillelette Fernande, de Montréal, étaient en visite chez leur oncle, M. Eustache Ménard, la semaine dernière.

Mlle Imelda Ménard est de retour d'une promenade d'un mois à Saint-Antoine de Tilly et Québec.

Mlle Turgeon, de Québec, est l'hôte de son amie, Mlle Imelda Ménard.

M. Amie Bernier, de Saint-Eugène, était chez M. Jos. Fortin, l'hôte de son amie, Mlle Marie-Claire Boucher.

SAINT-EPIPHANE

M. le curé s'est absenté cette semaine pour assister aux Quarante-Heures à l'Île-Verte.

M. et Mme Alphonse Dumont, de Saint-Jacques, ainsi que Mme Epiphane Dumont, de Montréal, étaient ici, la semaine dernière, pour assister aux funérailles de M. Auguste Dumont.

M. et Mme Emile Sirois sont en promenade à l'Île-Verte chez leurs parents, M. et Mme Georges Sirois.

Mme Aimé Label et sa fillelette Germaine étaient en promenade à Saint-Honoré, la semaine dernière.

M. Camille Label, étudiant au Juvénat des Frères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré, est parti, lundi, pour continuer ses études.

Mlle Irène Roy est en promenade à Saint-Arsène, chez M. Ernest Beau-lieu.

Milles Laurette et Annette Michaud, de Rivière-du-Loup, sont de passage chez leurs parents.

Décès.—Le 11, est décédé M. Auguste Dumont, époux de dame Eugénie Hudon, à l'âge de 73 ans.

L'ANSE A GILLES STA.

Milles Zéphirine et Marie Cloutier, du Cap Saint-Ignace étaient en visite dernièrement, chez M. Phidime Bélanger, leur oncle.

Mme Napoléon Bernier et Mme Vve André Bernier, de Saint-Eugène, étaient en visite chez Mme Onésime Bernier, dernièrement.

M. Camille Fournier, Mlles Rébecca Richard et Bertha Fournier sont venus en visite chez leur amie, Mme Onésime Bernier.

M. l'abbé Florido Gagné, du Séminaire de Québec, est l'hôte de sa mère, Mme Daniel Gagné.

Mlle Léa Bélanger a fait la collecte en faveur de l'oeuvre de la propagation de la Foi. Elle est enchantée du bon accueil reçu à tous les foyers. Aussi n'a-t-elle pas dit adieu, mais au revoir.

M. et Mme Raoul Caouette, de Montréal, et M. Fernand Journault sont actuellement en visite chez M. Jos. Journault.

M. Alexandre Poitras est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

SAINTE-EUPHEMIE

Mlle Diana Blais, après avoir passé le temps des vacances dans sa famille, est retournée à Québec.

Mme Joseph Giroux est allée, la semaine dernière, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. Aurélien Ratté, de Saint-Paul, était de passage en notre paroisse, vendredi dernier.

Milles Alma et Catherine Collin sont allées à Notre-Dame du Rosaire, la semaine dernière, visiter leurs parents.

Mlle Diana Morin, après avoir passé un séjour parmi ses parents, est retournée à Québec.

M. Joseph Bouffard et sa famille, après avoir passé quelque temps à Nashua, sont revenus dans leur foyer familial.

M. et Mme Wilfrid Bouffard sont revenus de leur voyage de noces à Nashua.

M. Alphonse Gagné, maire de notre paroisse, est allé à Sully.

Mlle Marie Noël, de Québec, est en notre paroisse chez ses parents, pour quelque temps.

Mlle Elise Giroux, de Montréal, ainsi que Mme Vve Charles Talbot, après avoir passé un séjour dans notre paroisse parmi leurs parents, sont retournées, mardi, à Montréal.

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Éclairer de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine

Un démenti à M. King.

Nous reproduisons, de L'Événement de Québec du 23 août courant, l'article qui suit et qui prouve bien que les conditions générales du cultivateur, de l'ouvrier et du manufacturier ne sont pas meilleures dans l'Ontario et les autres parties du Canada que dans la Province de Québec.

"L'honorable William-Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada et partisan du libre-échange, a porté naguère la parole devant une assemblée de plusieurs milliers de personnes, à Markham, Ontario. Au cours de son discours, le chef du gouvernement libéral a déclaré qu'il recevait les témoignages les plus élogieux de l'excellence de sa politique tarifaire: "Par exemple", dit-il, "M. Bradshaw, l'une des têtes dirigeantes de la firme Massey-Harris, prétend que les changements opérés à la dernière session ont été, en somme, très favorables à l'industrie des instruments aratoires, que le prix des machines en avait été réduit, et que la classe agricole achetait avec plus de confiance et d'optimisme que jamais."

"M. King avait, évidemment, mal compris ou mal cité M. Bradshaw, car il s'est empressé de lui donner un démenti catégorique dans une lettre ouverte adressée à la presse ontarienne. Dans cette communication intéressante, le directeur de la maison Massey-Harris déclare qu'il était opposé aux changements tarifaires proposés par le gouvernement King, et qu'il n'a jamais dit que ce tarif King-Robb fut plus avantageux pour l'industrie. Il approuve, cependant, la réduction de la taxe des ventes, qui permet aux manufacturiers de réduire le prix des articles qu'ils ont à vendre. "Quant aux cultivateurs", ajoute-t-il, "il est inexact qu'ils soient confiants en l'avenir et qu'ils achètent plus qu'autrefois: nous n'avons jamais si peu vendu de machines aux cultivateurs que par le temps qui court!"

"C'est le directeur-gérant de la plus vaste fabrique d'instruments aratoires qui réplique ainsi à un homme public qui s'est fustigé servi de son témoignage. Que faut-il penser de l'incident? Que penser d'une politique qu'on essaie de farder avec des mensonges? Que penser du premier ministre qui se montre si peu scrupuleux dans ses affirmations? En tout cas, cette petite aventure qui arrive au chef du cabinet fédéral arrive à propos pour étayer la thèse que nous soutenons, à savoir que les changements au tarif n'ont guère apporté de soulagement direct aux classes rurales, et qu'ils concourent, au contraire, à rendre plus instables encore les conditions du marché canadien."

Saint-Pacome va de l'avant

Une nouvelle école commerciale ouvrira, en septembre prochain, ses portes aux enfants de Saint-Pacôme et des environs qui désirent faire un cours commercial complet, français-anglais.

Voici en quelques mots l'histoire de cette école. En octobre 1923, quelques citoyens de Saint-Pacôme, à la tête desquels se trouvait M. le Notaire Lucien LeBrun, voyant la nécessité d'alléger le Couvent dont les cadres se trouvaient remplis et les classes surchargées, proposèrent, au lieu d'un agrandissement du Couvent, la construction d'une école séparée pour les garçons. Le projet, après avoir été soumis aux commissaires des écoles de la paroisse, fut rejeté comme étant inopportun. Le Couvent ayant été jugé par eux capable de pourvoir aux besoins actuels de la paroisse. Ils informèrent donc les promoteurs que s'ils désiraient une école spéciale pour les garçons, le meilleur moyen était de se la construire à leurs frais, la Commission Scolaire, pour les raisons plus haut mentionnées, étant formellement opposée à la construction d'une telle école. Voyant qu'ils ne pouvaient rien attendre de la Commission Scolaire, les promoteurs, après délibérations décidèrent de former une compagnie qui fournirait l'argent nécessaire à la construction de l'école. La souscription du capital alla merveilleusement et un don de \$3,225.00 de la part de la Compagnie Power Lumber Ltd., compléta le montant requis. Le révérend P. Aug. Caron, notre curé, dans un geste magnifique de générosité, gratifia la nouvelle compagnie d'une somme assez rondelette. Après avoir obtenu, le 19 juin dernier sa chartre d'incorporation sous le nom de L'Institut Commercial de Saint-Pacôme, Limitée, la nouvelle compagnie commença immédiatement la construction de l'édifice qui sera prêt à recevoir les élèves en septembre prochain.

L'école était destinée de prime abord à ne recevoir que les enfants de Saint-Pacôme, mais les directeurs décidèrent par la suite de faire bénéficier des avantages exceptionnels qu'offrirait cette école, non seulement les enfants de la paroisse de Saint-Pacôme, mais aussi tous ceux des paroisses environnantes qui le désireront. Le programme fut donc révisé en conséquence. Ce programme permettra aux élèves qui auront atteint la quatrième année du cours, soit d'entrer à un Collège classique en Quatrième Latine, soit de continuer et de terminer à l'école même leur cours commercial pendant deux années subséquentes.

Une attention toute particulière a été donnée à l'élaboration du programme d'enseignement de l'anglais et, à cette fin, les autorités de l'école se sont assurées, outre les services de M. C.-E. Bélanger qui s'est tout particulièrement distingué les années passées comme instituteur dans notre village, ceux de M. Carroll P. Gard B. A. gradué de l'Université et de l'École Normale d'Antigonish N. E. qui est réputée la meilleure Université catholique de langue anglaise du Canada.

Le programme comporte aussi l'enseignement des matières suivantes: Tenue des Livres, Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Calcul Rapide, Technique des Affaires Modernes, Correspondance Commerciale française et anglaise, Droit Commercial, Etc.

Les parents qui n'ont pas l'avantage de placer leurs enfants aux grands collèges classiques de la province trouveront là certes, le moyen économique de procurer à ces mêmes enfants une solide instruction commerciale qui leur permettra de faire bonne figure dans le monde des affaires ou tout est devenu, aujourd'hui, complexe et difficile. Pour les autres ce cours sera une préparation aux études plus spécialisées des collèges classiques et des universités où ils pourront, dès leur arrivée, tirer avantage des leçons données à cause de l'étendue des connaissances qu'ils auront acquises à cette nouvelle École remplie de promesses et dont les résultats seront, nous n'en doutons pas, à la hauteur des sacrifices faits par ceux qui en ont été les instigateurs.

QUI ALLUME DES FEUX DE FORETS PERD SON EMPLOI

L'Association Forestière des Forêts de la région Sud du Saint-Laurent, division de l'Est, vient d'adopter un excellent moyen de punir ceux des employés des compagnies engagées dans les industries du bois, de la pulpe et du papier, qui travaillent dans le bois et enfreignent la loi relative aux feux de forêts.

Cette association de concessionnaires forestiers a décidé d'inscrire sur une liste spéciale le nom de ceux de leurs employés travaillant dans la forêt, qui ont mis le feu ou qui en sont responsables, soit par négligence ou par insouciance. Cette liste sera transmise à tous les membres de l'Association, qui ne garderont à leur service aucuns

des employés qui y sont inscrits. Au premier délit, l'employé sera suspendu de son emploi pour une période d'au moins une année mais ne dépassant pas cinq années. Pour le second délit, pas moins de deux années, mais pas plus de dix. On a demandé aux industriels du Nouveau-Brunswick leur coopération afin d'appliquer ce règlement dans les deux provinces.

BLANCS DE RECUS EN LIVRETS DE 100

\$0.25 par livret (100 reçus) ou \$2.25 pour 10 livrets (1000 reçus), en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix. J. N. O.

LE VOYAGE EN ACADIE

Afin d'accueillir le plus de monde possible le Chemin de fer national du Canada a accordé un second convoi spécial aux organisateurs du "Pèlerinage canadien au pays d'Évangéline", mais malgré tout on commence déjà à refuser du monde, le maximum de 250 voyageurs étant atteint depuis plusieurs jours. C'est dire le succès remporté par le "Devoir", supporté par le Chemin de fer national du Canada et l'intérêt que l'on porte à nos frères Acadiens.

Le "Spécial Acadie" ainsi que l'on nomme le convoi du réseau national qui transportera les pèlerins canadiens dans les provinces maritimes sera donc divisé en deux sections, chacune transportant 125 personnes, mais toutes deux arriveront en même temps aux endroits où des réceptions ont été organisées de sorte qu'il n'y aura pas de retard et que chacun aura son confort.

L'enthousiasme soulevé en dehors des Provinces Maritimes par cette excursion extraordinaire a son écho en Acadie où de grands préparatifs sont faits pour la réception des voyageurs. Nous croyons intéressant de publier ici le programme résumé des fêtes qui attendent les "pèlerins canadiens" en Acadie:

Dimanche, 17. Départ de Montréal, Gare Bonaventure, à 3 h. p.m.; Lundi, 18 août: Edmundston: Réception officielle par la ville et les associations acadiennes; Saint-Léonard: Réception par les citoyens de la région; Moncton: Réception par les citoyens, le maire en tête, et les associations à la salle de la paroisse de l'Assomption. Chant par le chœur des Petits Chanteurs de l'Assomption.

Mardi, 19. Grand Pré: Visite de la Chapelle du Souvenir. Bénédiction d'une croix à Horton Landing, à l'endroit de l'embarquement des déportés. Annapolis: réception présidée par le juge en chef de la Nouvelle-Écosse; visite du Fort Anne sous la conduite de M. Fortier conservateur du fort. Westmount: souhaits de bienvenue des Acadiens de la Baie Sainte-Marie; promenade en auto à Saint-Bernard et souper sur l'herbe à la Pointe de l'Église servi par le personnel du train. Ralliement des acadiens et visite des environs.

Mercredi, 20. Yarmouth: Visite de la ville et du port. Tusket: Point de ralliement des acadiens des environs. Pubnico: rencontre des Acadiens. Bain de mer près de Shubenubon.

Jeudi, 21 août. Halifax. Réception par le Premier Ministre de la Province et les autorités de la ville; visite du port en bateau; concerts spéciaux dans les parcs publics pour les excursionnistes. Le grand parc d'amusement de Halifax a aussi été mis gracieusement à la disposition des excursionnistes. Dévoilement d'un monument sur le terrain de l'Université.

Vendredi, 22. Collège Bridge: Messe à l'Université St-Joseph. Déjeuner offert par les autorités de cette maison. Ralliement des Acadiens des environs. Memramcook, Moncton. Promenade en auto organisée par les Acadiens de la région. Visite à Sheffiac: collation aux homards et aux moules; visite de Grande Digue, Cocagne, Cap Pelé, Scoudouc, Barachois, Bouctouche, etc.

Samedi, 23. Retour de jour par la Matapédia et les plages du Bas Saint-Laurent. Arrivée à Montréal à 8 h 15 p.m. Ce programme écourté donne une faible idée de la réception qui attend les Canadiens de toutes les parties de Québec, Ontario et la Nouvelle-Angleterre qui vont en Acadie ce mois-ci. Assurés de pareil accueil et voyageant en excellente compagnie dans un convoi de luxe, ils ne peuvent manquer de goûter le voyage des Provinces Maritimes.

Parmi les personnes de marque qui font le voyage en Acadie, l'on remarque MM. Henri Bourassa, le chanoine Desranleau, chancelier du diocèse de St-Hyacinthe, l'abbé Cyrille Gagnon, supérieur du Grand Séminaire de Québec, le R. P. Fusey, O.M.I., représentant l'Université d'Ottawa; Mgr. Richard, curé de Verdun, Que.; J. N. Cabana, directeur de la Sauvegarde; R. Bergeron, représentant l'Association des notaires; J. Blain, représentant l'A. C. J. C.; E. Vézina, secrétaire de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique; Jos. Versailles, de Montréal, et plusieurs autres.

NOUVEAU SERVICE DE CABLOGRAMME

Sur l'invitation de la Compagnie de Télégraphie Canadienne National Son Honneur le maire Duquette, de Montréal vient d'inaugurer à Montréal le premier service direct de cablogramme entre la métropole du Canada et Londres, métropole de l'Angleterre. Ce service a été installé par la Compagnie de Télégraphie Canadienne National de concert avec la Anglo-American Telegraph Company.

Son Honneur cabla un message en français au Prince de Galles et un autre au Lord Maire de Londres. Deux minutes après la transmission du premier cablogramme, il recevait la réponse du Lord Maire.

En cette occasion des messages furent aussi envoyés au roi par Lord Byng de Vimy, gouverneur-général du Canada, au premier ministre Ramsay MacDonald, par l'Hon. M. MacKenzie King et à M. Phillips, gérant européen du Chemin de Fer National du Canada par sir Henry Thornton, président du réseau national. Dans chaque cas la réponse arriva en quelques minutes prouvant ainsi l'excellence du nouveau service et les avantages qu'il offre aux hommes d'affaires canadiens désireux de communiquer sans délai avec la métropole anglaise.

QUEBEC CENTRAL

La ligne directe à Sherbrooke, Boston, Portland, New-York.

et à tous les points de la Nouvelle-Angleterre, via Chemin de fer Canadien National, Lévis ou Charny et

ROUTE QUEBEC CENTRAL

Char dortoir entre Charny et Boston Correspondance à Sherbrooke, pour New-York.

Char parloir, entre Charny et Portland

Wagon restaurant entre Charny et Sherbrooke

Prenez vos billets par l'entremise de Québec Central.

F. O'CONNELL, Ville et District Agent des Passagers,

C. D. WADSWORTH, Agent Général des Passagers Sherbrooke, Qué.

L'ANGLAIS SANS MAITRE

POUR LES FRANÇAIS

Voici un nouveau système de principes les plus simples pour l'instruction par soi-même. Cette méthode est connue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui a jamais été publiée. Elle explique simplement les différentes tons, les lettres donnent un vocabulaire suffisant, on donne des mots les plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expression faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est complet.

Prix: 65c, expédié franco à n'importe quelle adresse, sur réception du prix Département "L" Peuple, Montmagny.

PACIFIQUE CANADIEN

SERVICE AMELIORE

entre QUEBEC ET MONTREAL

Départs de Québec, (Gare du Palais) 9.00 a.m.—Dim. exc.—(Montréal Gare Viger 3.15 p. m.) 1.30 p.m.—Quotidien.—(Montréal Gare Windsor 6.30 p. m.) 4.40 p.m.—Quotidien.—(Montréal Gare Viger, 9.40 p. m.) 11.55 p.m.—Quotidien.—(Montréal Gare Viger 6.50 a. m.) et Montréal Gare Windsor 7.20 a. m.

Arrivées à Québec, (Gare du Palais)

7.00 a.m.—Quotidien.—(De Montréal Gare Windsor 11.30 p. m.) et (de Gare Viger 11.55 p. m.) 2.00 p.m.—Quotidien.—(De Montréal Gare Windsor 9.00 a.m.) 3.40 p.m.—Dim. exc.—(De Montréal Gare Viger 9.45 a.m.) 10.00 p.m.—Quotidien.—(De Montréal Gare Viger 6.00 p.m.)

Renseignements supplémentaires sur demande aux bureaux des billets: 30 rue St-Jean, tél. 93; Château Frontenac, tél. 1840; Gare du Palais, tél. 663.

C.-A. LANGEVIN, Ag. ent du Trafic-Voyageurs.

Représentant toutes les lignes de navigation océanique.

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de l'Éclairer à Beauceville et publié par la Compagnie du "Peuple" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

CANADA, 1 an. \$2.00 6 mois. 1.00 E.-UNIS, 1 an. 2.50 6 mois. 1.25

Strictement payable d'avance

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 25 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1925 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "Le Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. J. N. O.

Ce service que la compagnie de Télégraphie Canadienne National a pris l'initiative d'inaugurer marque un progrès sensible dans l'avancement du télégraphe en Canada. C'est la première fois en effet qu'un câble transatlantique est relié directement à un fil terrestre par un appareil spécial et que les messages sont transmis entre Montréal et Londres sans arrêt au port maritime de Sydney où le câble sous-marin aboutit.

Lors de l'inauguration du nouveau câble au bureau de la compagnie, coin des rues Notre-Dame et Saint-François Xavier, l'on remarquait, outre S. H. le maire Duquette, MM. F. C. Wells surintendant général de la compagnie de télégraphie Canadienne National à

Cartes Professionnelles et d'Affaires

Tél. Bureau 8 Résidence 10 MAURICE ROUSSEAU L.L.L. C.R. AVOCAT 64 rue du DÉPÔT MONTMAGNY, P. Q.

Téléphone No 140 J. LEO. L. LAFLAMME B.A., L. LL. AVOCAT 64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

Tél. Bureau : 169 Tél. R. s. 17 ALEX. CHOUINARD B.A., L. LL. AVOCAT 64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

Thomas Tremblay A. L.L.L. AVOCAT De la société légale LANGLAIS, LANGLAIS, GODBOUT et TREMBLAY, de Québec. MONTMAGNY Bureau—: Rue de la Gare, près du Palais de Justice Tel. 99

L. D. E. ROUSSEAU L. L. B. NOTAIRE 64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

Tél. Bureau : 73 Résidence JOS.-C. HEBERT NOTAIRE Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents. Responsabilité Patronale Achats et Ventes de Démentures PRETS D'ARGENT 64 rue du Dépôt, -:- Montmagny.

Dr Norbert CLOUTIER Téléphone No 7 MEDECIN-CHIRURGIEN Ex-Elève des Hôpitaux de New-York S'occupe de pratique générale Maladies de la peau, des voies urinaires et massages électriques Coin des rues S. Thomas et S. Paul Montmagny (Ancienne résidence du notaire Beaubien)

Dr J.-Thomas GOSSELIN 10, rue Saint-Louis, Montmagny, P. Q. Elève du célèbre Hôpital "Post Graduate" de New-York Gradué avec grande distinction de l'Université Laval Spécialités.—Opérations Chirurgicales Maladies des femmes et des enfants Heures de bureau : JOUR ET NUIT

Dr JOS.-L. GAGNON Médecin-Chirurgien 40, rue Saint-Jean-Baptiste Montmagny, P. Q. En charge d'une pharmacie très complète, possédant les agences de Remède Rexall, les Records Victor et les Phonographes Victrola; les accessoires pour photographie "Anso". S'occupe de pratique générale de la médecine. Spécialité : Extraction des dents sans aucun mal.

Téléphone 13 Heures de bureau 9 a. m. à 9 p. m. DR. DONAT ROY CHIRURGIEN-DENTISTE Bureau à Montmagny, chez M. Téléphone Gendreau Rue de la Station. Tous les lundis de 10 a. m. à 6 p. m. 314, rue Saint-Joseph QUEBEC

LA PRÉVOYANCE 189, RUE ST-JACQUES MONTREAL Tel: Main 4310-4311-4312-4313

ASSURANCES INCENDIE, AUTOMOBILE, RESPONSABILITE, VIE, ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, VOL, GARANTIE, CAUTIONNEMENT. (Etablie en 1905)

JOS.-C. HEBERT, N. P., Agent MONTMAGNY, P. Q.

Montréal, W. B. Ball, surintendant général, à Toronto, J. C. Leroux, surveillant en chef, Montréal, P. M. Sheppard, agent général, tous de la Canadian National Telegraph Company, M. Elster, gérant de l'Anglo American Telegraph Company, M. C. F. Goldthwait, assistant du directeur de la Publicité du Chemin de Fer National du Canada, Claude Melançon, du même service et les représentants des journaux de la métropole.

Maurice Rousseau, Alex. Chouinard, J. L. K. Laflamme L.L.L. C.R. L.L. L.L. ROUSSEAU, CHOUINARD & LAFLAMME AVOCATS 64 rue du Dépôt, -:- MONTMAGNY

A. Miville Dechènes C.R., M.P. Fernand Choquette B.A. L.L.L. DECHENE & CHOQUETTE AVOCATS ET PROCUREURS, Etc. Bureaux à Québec et à Montmagny MONTMAGNY QUEBEC Rue du Dépôt - - - 38, rue St-Pierre Téléphone 126 - - - Téléphone 420

Téléphone 14 Téléphone 37 ROUSSEAU & HEBERT NOTAIRES Commissaire de la Cour Supérieure Placements d'argent sur hypothèque ou débiteures ASSURANCES.—Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité Patronale, Etc. 64 rue du Dépôt, -:- MONTMAGNY Bureau au Cap Saint-Ignace Hôtel PELLETIER Les 1er et 3ème dimanche de chaque mois, dans l'après-midi.

Téléphone Est 393 RODOLPHE BEDARD EXPERT COMPTABLE MEMBRE DE L'INSTITUT DES COMPTABLES Liquidations et Partages, Arbitrages Comptabilités, Expertises, Vérifications, Gérance de Successions. CONSULTATIONS PRATIQUES EN MATIERES COMMERCIALES 76, rue Saint-Denis, -:- MONTREAL

Hôtel Saint-Roch Au centre de la ville et du commerce. Le seul hôtel entièrement à l'épreuve du feu à Québec Lunch spécial pour les hommes d'affaires à 75 cents. 240, RUE SAINT-JOSEPH QUEBEC.

La Banque Provinciale DU CANADA DIVIDENDE TRIMESTRIEL No. 83 AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2¼%), étant au taux de neuf pour cent (9%) l'an sur le capital versé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 août 1924, et sera payable au bureau central de la Banque, à Montréal, ou à ses succursales, le ou après le deux septembre 1924, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 15 août 1924.

Par ordre du Conseil d'Administration Le Vice-Président & Directeur-Général Tancrede Bienvenue Montréal, le 6 août 1924.

Avant de faire vos placements, consultez toujours nos listes

Nous avons toujours en main le meilleur choix d'obligations municipales, scolaires, de banques et d'utilités publiques.

LE CREDIT INDUSTRIEL, INCORPORE 92, rue Saint-Pierre, Québec. J. Alph. Fugère, Président et Gérant

PAGE DE LA FAMILLE

NOS BELLES POESIES

La lampe du sanctuaire

Quel est ce feu sacré qui brille avec mystère,
Et répand ses lueurs dans l'ombre du saint lieu ?
Est-ce l'œil enflammé d'un archange en prière,
Qui contemple, ravi, la majesté de Dieu ?

C'est la lampe du sanctuaire,
Qui brûle à l'autel nuit et jour :
Doux symbole de la prière,
Suave emblème de l'amour.

La lampe de l'autel nous instruit par sa flamme,
Elle dit : Adorez, implorez à genoux ;
Il est là, le trésor et l'amour de votre âme,
Jésus, son bien-aimé, son adorable époux.

Adorez avec foi le Dieu du tabernacle,
L'Agneau, le bon Pasteur, le doux Emmanuel,
Le Rédempteur vivant, le vrai pain du miracle,
La lumière du monde et la splendeur du ciel.

Une étoile autrefois apparut aux rois Mages
Et conduisit leurs pas au berceau du Sauveur.
O lampe, ta lumière appelle mes hommages
Pour le Maître des rois qui demande mon cœur.

Le monde est une mer sous un ciel plein d'orage,
Et je crains ses écueils, le naufrage, la mort ;
Mais de ton feu sacré la clarté sans nuage,
Comme un phare béni, me désigne le port.

O lampe, comme toi, que mon cœur se consume,
Qu'il brûle de ferveur en présence de Dieu ;
Qu'il ait la bonne odeur de l'encens qui parfume,
La douceur de ton huile et l'ardeur de ton feu !

Pendant les longues nuits, quand notre âme sommeille
Dans l'obscurité prison de notre corps mortel,
Tu brilles devant Dieu, pour moi ta flamme veille,
Ah ! dis lui mon amour, mon amour éternel !

J. Richard.

VARIETE

Tel Anier, tel âne.

Deux Français étaient venus à Valence, l'un pour peindre, vu qu'il était peintre; l'autre pour flâner, vu qu'il était flâneur.

Ils sortaient de déjeuner dans une salle d'auberge qui donnait sur une ruelle inondée de soleil; tout en fumant des cigarettes, ils étaient venus s'accouder à la fenêtre.

Au milieu de la ruelle, en plein soleil, stationnait un baudet qui attendait son maître. Il était immobile comme un baudet de bronze; c'est à peine si l'importance des mouches lui faisait digner l'œil ou remuer le bout de la queue.

—Voilà, dit le peintre, une superbe bourrique. Quels tons chauds sur ce pelage roussâtre! Comme la lumière s'accroche galement aux touffes de ce poil bourru, et s'étale avec complaisance sur ce museau voluté! Si la

chaleur n'était pas si accablante, on serait tenté de prendre ses pinceaux!

—Voilà, répondit le flâneur, une bête qui n'a pas à se plaindre de son sort; quelle confiance et quelle quiétude dans la somnolence de l'œil et dans la pose des oreilles! Moi qui me pique de me connaître en ânes, j'affirme, rien qu'à voir le profil de celui-ci, qu'il a l'habitude d'être traité doucement. Tu connais ma vieille théorie: du caractère de l'animal domestique, on peut déduire, presque à coup sûr, celui de son maître. Tel âne, tel ânier. Le maître de celui-ci doit être doux et...

—Hue donc! bourriquet de malheur! Hue donc! cria une voix perçante et désagréable.

Au même instant, l'âne reçut un coup de pied qui le fit frissonner, mais il ne bougea pas. Celui qui avait la voix si désagréable et le pied si lesté était un grand drôle déguenillé, à figure patibulaire.

UNE MERE DE JUMEAUX

Raconte comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée d'une inflammation et grande faiblesse.

West St. John, N.B. — "J'étais dans un épuisement général, après la naissance de mes jumeaux. J'avais beaucoup d'inflammation, avec douleurs et bien faible. Enfin, le médecin me recommanda le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, en disant que votre remède était le seul remède pour me ramener. Je me sens beaucoup mieux et j'engraisse, après avoir pesé seulement 93 livres. J'ai recommandé le Composé Végétal à mes amies et vous permettez d'utiliser ma lettre."

Mme Elmer A. Ritchie, 82 rue Rodney, West St. John, N.B. La maladie peut être légère, tout en produisant des symptômes ennuyeux, tels que les douleurs au bas-ventre, la faiblesse et une sensation d'épuisement.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un excellent remède pour des conditions semblables. Dans plusieurs cas, il a soulagé ces symptômes, en enlevant la cause. L'expérience de Mme Ritchie n'en est qu'une parmi plusieurs.

Vous seriez peut-être intéressée à lire le Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham, sur les "Maladies particulières de la Femme." Vous en aurez une copie gratuite en écrivant à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont.

Le peintre se mit à rire, et dit au flâneur:

—Tel âne, tel ânier. Le maître de celui-ci doit être doux et...

Le drôle à figure patibulaire continuait à insulter le baudet, et faisait pleuvoir sur lui une véritable averse de coups de pied et de coups de poing. L'âne prenait une expression attristée et comme scandalisée, mais cette fois encore il refusa d'avancer.

—N'as-tu pas honte! cria le flâneur au drôle déguenillé, n'as-tu pas honte de traiter ainsi cette pauvre bête?

Le vaurien ouvrait déjà la bouche pour répondre quelque injure, lorsqu'une voix indignée, partant des régions supérieures de l'auberge, cria:

—Attends-moi un peu, je vais t'aidier, grand escogriffe!

En même temps, un objet assez volumineux, parti des mêmes régions que la voix, passa rapidement devant les yeux des deux Français et vint s'abattre sur la tête du "grand escogriffe", qui prit la fuite sans demander son reste. L'objet volumineux était un grossier coffrin en sparterie, rempli d'herbes.

Au son de la voix indignée, l'âne avait dressé les oreilles, son œil s'était ouvert tout grand; il avait exécuté sur place une sorte de trépidement joyeux, et le flâneur crut voir comme un sourire sur ses lèvres épaisses.

Une paire de pieds légers, chaussés d'espadrilles, dégringola le long de l'escalier de bois, et les deux Français virent apparaître aussitôt un jeune garçon bronzé, coiffé d'une sorte de

serre-tête très original, en manches de chemises, et brandissant une grande écharpe rayée.

Il commença par prendre la tête de l'âne à deux mains, la serra contre lui avec un geste plein de tendresse, et la tapota doucement. L'âne se laissait faire avec un petit clignement d'yeux.

Alors le jeune garçon ramassa son grand coffrin, y remit les herbes qui s'étaient dispersées, et le brandit vers le bout de la ruelle d'un air de menace.

Ce fut autour du flâneur de rire de son compagnon, et il répéta épiquement la phrase que l'autre avait soulagée avec tant de malice:

—Tel âne, tel ânier; le maître de celui-ci doit être doux.

Le peintre ne répondit rien, mais il interpella l'ânier:

—Hé! bonhomme.

Le "bonhomme" se tourna tout surpris; il n'avait pas encore vu les deux Français, tant il était préoccupé de l'âne et de l'"escogriffe". Tenant son coffrin de la main gauche, il appuyait familièrement l'avant-bras droit sur la croupe de l'âne, et laissait pendre presque jusqu'à terre sa grande écharpe rayée.

—Ne bouge pas, reprit le peintre, je vais faire ton portrait et celui de ton âne.

Il lui tendit une pièce de monnaie, que le jeune garçon prit poliment. Ensuite, il se mit immobile, sans sourcilier, en plein soleil.

Tout en dessinant rapidement, le peintre faisait causer son modèle; il essayait, mais en vain, de lui faire dire du mal de son âne. Le flâneur souriait.

—Avoue au moins, dit l'artiste à bout d'arguments, qu'il est entêté. L'autre garçon avait beau le battre, il ne voulait pas avancer.

—C'est parce qu'on ne le mène pas à coups de pied; oh! non.

—Eh bien! Comment peux-tu le faire obéir?

—Vous allez voir cela quand vous aurez fini.

Le croquis achevé, l'ânier siffla doucement, aussitôt le baudet se mit en mouvement; autre modulation du sifflet, l'âne s'arrêta court.

—Sancho, ici!

L'âne revint sur ses pas.

Le flâneur triomphait. Il voulait triompher jusqu'au bout pour l'honneur de ses théories.

—Je parie, dit-il, que cet enfant, qui ne bat pas son âne, n'a jamais été battu lui-même par son père, et que ce père doit être un brave homme?

—Te voilà parti, répondit le peintre en haussant les épaules.

—Enfin, parlons-nous?

—Parlons donc, puisque tu y tiens. Mais encore, quel sera l'enjeu?

—Si je gagne, tu me donneras une copie de ce croquis; si je perds, je me mets à ta discrétion.

Dès le lendemain, les amis allèrent aux informations.

Le peintre donna le croquis au flâneur, qui le retrouve aujourd'hui dans son carnet, en tête du récit de l'aventure, avec cette épigraphe: "Tel ânier, tel âne; tel père, tel fils."

Magic Baking Powder

Gillett's Life

Royal Yeast Cakes

CES trois noms sont les mots du ménage de chaque ville ou village de toute province de l'Atlantique au Pacifique, et tout le monde sait que ces produits sont faits en Canada.

La réputation de dépendance atteinte par ces produits, a encouragé, tout naturellement, plusieurs imitations. Demandez les vrais produits et vous aurez la qualité.

Ne croyez pas quiconque veut vous dire que la Poudre à Pâte Magique, la Lessive de Gillett ou les Galettes de Levain Royal sont "étrangères". Elles sont faites en Canada par des travailleurs Canadiens.

Le Canada est un grand pays et le monde de Québec est assez large d'esprit pour désavouer les manufacturiers qui veulent faire affaires en s'en prenant à des préjugés de race plutôt qu'à la qualité originale de leur produits. Québec est une partie du Canada; Ontario et les autres sept provinces en sont ainsi, et les produits Gillett sont faits pour tous les Canadiens.



La Cie. E. W. Gillett Ltee.
MONTREAL TORONTO WINNIPEG

PENSEES

Dieu se fait tout à tous; il se prête en quelque sorte au caprice des âmes.

Les belles choses ne passent pas, mais les douces choses sont mêlées d'amertume. (Père Lacordaire).

CHRONIQUE

Dans le verger ombreux

Les vacances touchent à leur fin : quelques jours encore et c'en sera fait de nos charmantes excursions au bosquet, des courses folles dans la prairie, de nos douces causeries, des heures de lecture et des minutes de rêverie silencieuse sur le vieux banc de bois, dans le verger tout embaumé et rempli de chants d'oiseaux. Il fait toujours plaisir de rentrer chez soi, de revoir la maison si pleine de souvenirs, et où dans l'intimité du foyer, entouré des objets chers, on oublie le tumulte de la ville, pour se donner l'illusion qu'on est seul au milieu de la foule. Mais on ne peut se défendre d'un serrement de cœur à la pensée que, bientôt, il faudra quitter ces lieux charmants, dire adieu à tous ces êtres qui semblent faire partie de notre vie, au contact desquels, deux mois durant, nous avons vécu, et dont nous ne pourrions oublier les charmes divers. Comment ne pas garder souvenance de cette délicieuse oasis au merveilleux tapis vert, qu'est le verger si riche en fruits de toutes espèces, en même temps que prodigue de concerts agréables et de senteurs parfumées, montant du parterre prochain, gentiment fleuri, et descendant des arbres de pommes et de cerises en pleine beauté ?

Un gros pommier surtout s'est acquis des droits particuliers à notre reconnaissance : c'est à l'ombre de son feuillage d'émeraude où les fruits tentateurs déjà mûrs de teintes vives, que nous aimons prendre le frais, fuir les rayons trop chauds des mois d'été; ici, sur le banc rustique, nous avons devisé du passé et notre imagination, prenant son essor vers les plages riantes du rêve, a édifié maints projets d'avenir, alors que, gratuitement : merles, rossignols et mésanges, voltigeant d'un arbre à l'autre, nous conviaient à leurs plus beaux récitals.

Sur la grande route, tout près, les promeneurs passaient en auto : fortunés habitants des grandes villes américaines, souvent, parfois, simples ouvriers de ces mêmes vastes cités, fuyant, les uns, pour plusieurs semaines, les autres, pour quelques jours, l'atmosphère brûlante et malsaine, pour oublier l'ennui des plaisirs ou reposer leurs membres las d'un travail fatiguant. A travers les rameaux verts, en avon-nous vu passer de ces lourdes machines soulevant sur leur passage des nuages de poussière ! Et comme de les voir ainsi s'en aller à toute vitesse, sur la grande route, laissant après eux un nuage, vite dissipé, de poussière grise, nous faisait songer à la fugacité des biens de ce monde et à la fumée passagère des richesses et des honneurs humains et mieux apprécier notre part à nous !

Les braves agriculteurs qui, durant la belle saison, alors qu'ils peinent dans leurs champs, voient passer ces nombreux promeneurs en auto, ont-ils parfois la hantise "de la vie facile et heureuse des villes" ? Si cela est pour quelques-uns, comme je les plains de se laisser éblouir par un mirage trompeur ! Ces gens qui leur paraissent si heureux, si exempts de soucis, sont, pour la plupart de pauvres salariés, de malheureux esclaves courbés, toute l'année, sous le joug d'un labeur exténuant et sans répit, — profitant d'une huitaine ou d'une quinzaine de congé — tandis que pour eux, les rois et maîtres sur leurs fermes, il n'est pas besoin, pour prendre quelque délassément, d'attendre le bon plaisir de chefs plus ou moins sévères.

Là-bas, dans les grandes usines, on marque sur un cadran spécial les heures de travail de l'ouvrier, mais à la campagne, pas d'horloge réglementaire : on n'a à rendre compte de son temps qu'au grand Maître, et qui de nous ne connaît son indulgence infinie ?

Nous étions hier à faire cette comparaison entre l'ouvrier des villes et l'agriculteur, quand de notre siège rustique nous fûmes témoins d'une bataille aérienne que nous n'eussions pas soupçonnée : une grosse corneille et un pivert, tous deux, il y a un moment, dans le prunier voisin, s'envolaient en échangeant mutuellement des coups de bec, et la pauvre corneille eut succombé sous les attaques de son adversaire, plus petit de taille, mais beaucoup plus agile, si le bruit que nous fîmes n'eût dispersé les oiseaux ennemis. Le pivert, tel ces personnes animées d'une basse jalousie, a parfois raison de l'innoffensive corneille dont le volume considérable irrite sa petitesse, comme la langue de l'envieux réussit quelquefois à diminuer l'estime qu'on a de ceux qui l'éclipsent.

Tout passe, les oiseaux comme les beaux jours : ainsi ont fui les mois des vacances. A vous, aimables lecteurs et lectrices, comme à moi, ils ont apporté des bonheurs. Que les mois du travail sérieux qui leur succèdent vous soient aussi des facteurs de joies, en dépit des petites déceptions inévitables à toute vie.

PAULE

Saint-Romain, le 29 août, 1924.

L'ART D'ELEVER LES ENFANTS LES HUMILIATIONS

Un défaut, fort en vogue chez beaucoup d'éducateurs, c'est la manie d'humilier les petits coupables. Un enfant a-t-il commis une faute ? On la fait remarquer à ses petits camarades, on attire l'attention sur lui. S'il pleure, on ajoute: Voyez comme il est beau; Ecoutez quelle belle voix il a; Tournez-vous de ce côté afin qu'on vous voie bien. Et quand l'enfant est bien en évidence: Allons maintenant, pleurez bien fort, etc., etc.

Et l'on s'étonne plus tard que l'on a des enfants vindicatifs, portés à la haine.

A qui la faute? Aux parents sans doute. D'autres fois, on dira à l'enfant qu'il est un sot; un nigaud, un idiot peut-être; on le compare à un ou l'autre fou connu comme tel dans le voisinage.

A tout bout de chant on fera remarquer ses maladroitures. Et plus tard, quand l'enfant sera grand, on sera désolé de voir qu'il n'a pas de dignité.

Quoi donc d'étonnant? On a tout fait pour détruire en lui ce noble sentiment.

Si, au lieu d'humilier l'enfant on avait stimulé son amour-propre, si on lui avait dit en particulier, par exemple: Allons, mon fils, tu n'es pas un sot; si tu voulais, comme tu ferais bien les

choses; je serais si fier d'avoir en toi un enfant bien poli et tu as tout ce qu'il faut pour cela.

L'enfant ainsi encouragé, prendrait sans aucun doute, une autre allure.

L'irréligion entraîne la fragilité des mariages

De la "Croix", de Paris: Un de nos confrères constate avec une curiosité étonnée qu'au Canada pendant l'année 1923, le chiffre des cas de divorces n'a été que de 0.3 pour 100, tandis que l'Angleterre accusait, pour le même laps de temps, 2.2 pour 100 et l'Amérique 13.2 pour 100.

Pour ce qui concerne le Canada, il y a une raison bien simple. Les catholiques y sont nombreux et considérablement comme indissoluble l'union sacramentelle du mariage chrétien.

L'Angleterre est un pays protestant où les exigences de la morale sont moins strictes, et l'Amérique est, en grande partie, asservie au dieu dollar, dont le culte est de pure forme.

D'où cette gradation proportionnelle dans le nombre des cas de divorces.

CHEMIN DE FER NATIONAL EXPOSITIONS

TORONTO
23 août au 6 septembre
SHERBROOKE
23 août au 30 août
QUEBEC
30 août au 6 septembre
OTTAWA
5 septembre au 15 septembre

Les Agents donneront les renseignements à propos des taux réduits.

ECOLE TECHNIQUE

70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

COURS D'AUTOMOBILE Un cours complet d'entretien et de réparation, comprenant cours de mécanique et d'électricité, commencera le 8 septembre. Ce cours a lieu le jour de 9 a.m. à 4.30 p.m.

ANEMIE, PALES COULEURS, DEBILITE GENERALE TRAITEES AVEC SUCCES CHEZ LES FEMMES PAR LES

PILULES ROUGES

Je souffrais fréquemment de maux de tête, de palpitations de cœur; j'étais nerveuse et sentais mes forces diminuer chaque jour. Je n'avais pourtant pas manqué de me traiter. Plusieurs remèdes que j'avais essayés ne m'avaient pas remis et il y avait des mois que cet état durait. J'ai pris des Pilules Rouges, qu'une amie me recommanda, et la santé m'est revenue. Mme Hyacinthe Leduc, 482, rue William, Montréal.

faible, nerveuse et je n'avais plus les capacités nécessaires pour m'occuper de mon ménage. J'avais employé plusieurs remèdes, mais sans obtenir de soulagement. Un jour, dans les journaux, j'ai lu ce que plusieurs femmes disaient avoir obtenu des Pilules Rouges et j'ai voulu, moi aussi, prendre ce remède. Quelques boîtes ont augmenté mes forces et, en peu de temps, j'étais remise. Mme Jos. Deslisle, 56b, rue Irène, Montréal.

Chaque fois que j'ai eu recours aux Pilules Rouges elles m'ont toujours fait beaucoup de bien. Maintes fois elles ont relevé mes forces disparues, ont fortifié et calmé mes nerfs, activé ma digestion et rétabli ma santé chancelante. C'est de tout cœur que je les recommande aujourd'hui aux femmes amies. Mme Wilfrid Pulletier, 89, rue Prince, Salem, Mass.

Je crois de mon devoir de recommander les Pilules Rouges à toutes les mères de famille, car je m'en sers beaucoup. J'ai plusieurs jeunes filles et sur le nombre il y en a toujours quelqu'une qui fait de l'anémie, de la nervosité, qui manque de sang. Quelques boîtes de Pilules Rouges réconfortent toujours. C'est le meilleur remède que je connaisse. Mme Jos. Beauregard, 479, rue Division, Fall River, Mass.

C'est après avoir pris les Pilules Rouges pendant seulement deux mois que j'ai recouvré les forces qui m'étaient nécessaires. Je n'aurais jamais cru à un résultat si rapide, car j'étais excessivement faible et tout mon système se ressentait de ce manque de vigueur. J'avais souvent des maux de tête, des douleurs d'estomac dues à ma mauvaise digestion, et une foule de malaises. Mme Lucien Laflamme, 104, rue Putnam, Manchester, N.-H.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les accidents du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

J'avais de fréquents maux de tête que j'attribuais au manque de sommeil; j'étais

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, LIMITEE, 274, St-Denis, Montréal

Pendant plus de 3 ans Tanlac repond aux besoins

"Plus je connais l'efficacité de Tanlac, plus je tiens à le louer", dit Mme Samuel Shelly, 56 rue Wood, Toronto, Ont., Canada. "Je prends toujours Tanlac dès que je commence à me sentir épuisée, et il a répondu aux besoins de ma santé, pendant plus de trois ans."

"Pendant des années avant de connaître Tanlac, j'étais dans un état d'épuisement si terrible, que souvent je devenais si faible et si nerveuse que je ne pouvais faire mes travaux domestiques. J'étais devenue presque un squelette, et je maigrissais constamment. Les maux de tête me rendaient

presque folle, et mon teint était de couleur malade et jaunâtre. "Tanlac m'a fait engraisser de 14 lbs., et m'a donné un appétit merveilleux. Mes nerfs sont calmes, je dors bien et je possède une santé et une énergie qui font de la vie un plaisir." Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac pour la constipation; faites et recommandées par les fabricants de TANLAC.

SAINT-FRANCOIS

Nouvelles de notre couvent. — Nos félicitations aux élèves de notre pensionnat qui viennent de recevoir leur brevet du Bureau Central des Examineurs catholiques de la province de Québec.

Nous nous faisons un plaisir de faire connaître à nos lecteurs le nom de ces heureuses diplômées:

Cours supérieur complémentaire
Miles Antonia Blais et Anne-Marie Buteau.

Cours primaire élémentaire
Miles Simone Jacques, Ada Roy, Gabrielle Dumas, Léa Savoie, Angéline Roy, Juliette Thérèse, Ernestine Couture et Germaine Boissonneault. La rentrée des pensionnaires de notre couvent aura lieu le 2 septembre prochain. Tel que par le passé, nos élèves y trouveront les plus précieux avantages d'une instruction et d'une éducation solides.

Notre enseignement adapté au programme d'Études de Québec, comprend: Français, Anglais, Enseignement ménager, Musique, Sténographie, Dactylographie, Préparation soignée pour la réception des brevets "Primaire Élémentaire" et "Supérieur Complémentaire".

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à toutes nos élèves, anciennes et nouvelles.

Divers. — M. Prudent Martineau, professeur, de St-Pascal, avec son épouse et ses cinq petits enfants est en promenade chez son père, M. Pierre Martineau, du Sud.

Mlle Clothilde Thérèse, de Montréal, était en visite, dimanche, chez MM. Art. et Peter Martineau. — Mme N. Picard, de Shefford, avec ses enfants est venue voir son père, le Dr W. Fournier; elle était aussi l'hôte de son beau-père, M. Eugène Picard.

M. Onésime Thérèse et son fils Laval, de Sainte-Anne de la Pocatière, étaient chez Mme Omer Leclerc, dimanche.

M. et Mme Jos. Vachon, leurs fillettes Marie-Paule et Jeannette, ainsi que M. et Mme Donat Boulet, de Québec; MM. Achille et Pierre Bilodeau, de Nashua, étaient en visite chez M. Vital Boulet, dimanche, ils ont fait le trajet en auto.

M. l'inspecteur Pouliot, du bureau de Poste de Québec était de passage à Saint-François, lundi pour affaires professionnelles.

La semaine dernière, M. Cléophas Mercier, de Berthier, et ses fils Wilfrid, professeur à Rimouski et Jos.-C. professeur à Nicolet, étaient les hôtes de M. et Mme Chrysostôme Martineau.

M. l'abbé J. C. Ferland, du collège de Lévis, était en visite dans la famille Boulet, mardi.

Mme Hippolyte Dubuc avec son fils Xavier et sa fille Marie, de Sainte-Anne de la Pérade, est en promenade chez MM. Xavier Marceau et Edouard Blais.

M. Armand Boulet, plâtrier, est arrivé samedi chez son père, M. Willie Boulet, après avoir passé quelques temps à Saint-Léon de Standon.

M. et Mme Jos. Boulanger, de St-Raphael, étaient en visite, dimanche, chez M. Fortunat Bonneau.

Lundi dernier, on a conduit Mme Vve Pierre Blais à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Dans la semaine précédente Mme Gédéon Bonneau avait dû prendre aussi le chemin de l'Hôpital.

M. et Mme Edmond Guillemette, ainsi que leurs fillettes, Anne-Marie et Lucille, de Lawrence, visitent cette semaine leurs nombreux parents à Saint-François.

M. Philéas Martineau, agent de fret, de Rivière du Loup, avec son fils Jean, était chez le notaire Martineau, samedi.

Adieu au monde. — Vendredi dernier, Mme Florence Lemire disait adieu à sa famille pour entrer chez les Rvdes S.S. de la C. N.-D. à Montréal. Nous lui souhaitons persévérance. Elle a choisi la meilleure part, qu'elle ne lui soit point ôtée!

SAINT-PAUL DU BUTON

Jedi, le 21 août, la mort dans un cruel instant, est venue subitement ravir à M. et Mme Joseph Roy, leur petite et si tendrement aimée Fernande, petit Ange de la terre, déjà mûr pour chanter éternellement les louanges de Dieu, cause première et fin dernière de tout, n'avait pas encore atteint son deuxième printemps. Toute souriante, elle alla vers le Maître de la vie et de la mort. Ses petites lèvres roses semblaient doucement dire: Parents chéris, avec moi réjouissez-vous, je serai votre ange protecteur. Vendredi, le 22, parents et amis en très grand nombre se rendirent à sa sépulture. Les porteurs étaient MM. Jean-Marie Talbot, Aimé Côté, Joseph Blais, et Aldor Bouffard. M. Fernand Gervais portait une gerbe de fleurs. Le corbillard était conduit par M. Joseph Lavergne E.E.D.

— Par la voix du journal, M. et Mme Joseph Roy remercient tous et chacun pour sympathies à eux manifestées.

— M. et Mme Fortunat Gagné (née Rosa Boulet) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 18 du courant, sous les noms de Marie Alice Gabrielle. Parrain, M. Henri Boulet, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Marie-Louise Blais. Porteuse Mme Elzéar Boulet, grand-maman de l'enfant.

— Le 19 du courant a été baptisé un enfant de M. et Mme Trefflé Boucher (née Joséphine Talbot). Parrain et marraine, M. et Mme Charles Guillemette, de Sainte-Apolline, grands-parents de l'enfant.

— Mme Omer Létourneau, de Massawippi, est depuis quelques jours en visite dans sa famille.

— M. Fortunat Gagnon, de Pawtucket, est en visite chez sa mère, Mme Vve Michel Gagnon.

— MM. Delphis et Xavier Gaudreau, étaient de passage à Montréal, la semaine dernière, pour affaires.

— M. et Mme J. Philippe Létourneau ainsi que M. et Mme Alphonse Létourneau étaient, dimanche dernier, au Lac Frontière, les hôtes de M. et Mme Joseph Bernier.

— M. le docteur Hector Fiset, M. Fiset et leur famille, de Saint-Camille, étaient, dimanche dernier, en visite chez Mme Vve Michel Gagnon et autres parents.

— Mlle Juliette et Bertha Ratté sont de retour d'une promenade à Rivière Bleue chez leurs oncles, MM. Alphonse et Achille Ratté.

— M. et Mme Elzéar Boulet ainsi que Mme Lucien Marchand, de Québec, étaient à Saint-Philémon, dimanche dernier, chez M. Georges Roy.

— M. et Mme Eugène Proulx, leurs enfants ainsi que M. Arthur Bernier se sont rendus à Sainte-Anne de Beauré, samedi dernier.

— M. et Mme Charles Morin se sont rendus à Saint-Marcel lundi pour assister aux funérailles d'un parent.

— Mme Joseph Simonneau, de Iverness, est venue rendre visite à sa grand-mère, Mme Vve Ferdinand Couture.

Les Quarante-Heures. — Nous avons eu, la semaine dernière, les Quarante-Heures.

Plusieurs autres étrangers sont venus aider notre curé à entendre les confessions. Les communions furent très nombreuses ainsi que les adorateurs aux Heures Saintes du soir.

Espérons que ces jours de prières et de bénédictions du Bon Dieu nous seront profitables.

BERTHIER

Mlle Estelle Blouin, de Québec, passe quelque temps chez son frère, M. Elzéar Blouin.

M. et Mme Orlas Blanchet et leurs filles Laura et Diana, de Toledo, Ohio, étaient chez M. Edmond Boutin, la semaine dernière.

Mme Vve Ernest Dechêne, de Québec, est en promenade chez son beau-frère, M. Evariste Carboneau, marchand.

Mlle Valentine Cantin, de Québec, était dimanche chez sa cousine, Mme Thomas Blais.

Plusieurs de nos jeunes gens sont partis pour aller faire la moisson dans l'Ouest. Citons entr'autres: MM. J. Emile Mercier, Willy Bilodeau, Omer Dufour, Emile Blais, Ernest Ladame, Darius Bélanger. Nous souhaitons qu'ils nous reviennent tous sains et saufs.

M. le Dr et Mme N. Massé, de Montréal, et leur fils Paul, étaient les hôtes de M. Edmond Boutin, la semaine dernière.

Mlle Alvine Menard, de Québec, était, dimanche, chez son oncle, M. Alexandre Roy.

M. l'abbé Ferland, de Québec, est en promenade chez M. Eugène Fortin, I. C.

MM. Apollinaire Lamontagne et Guy Lamontagne et ses deux filles, Rose et Yvonne, tous de Lawrence, Mass., étaient de passage chez Mme S. J. Mercier, la semaine dernière.

Mlle Clara Boucher est en promenade pour quelque temps à Québec, chez son beau-frère, M. Eugène Blouin.

MM. François et Roméo, Miles Anna et Alice Morin, de Lawrence, Mass., sont venus rendre visite à Mme S. J. Mercier, dimanche.

M. Ernest Blais, de Saint-Pierre, était dimanche, chez son oncle, M. J. H. Blais.

M. Louis Bélanger, Maurice et Stanislas Blais, tous trois employés du C. G. S. "Montcalm", étaient dans leur famille, dimanche.

Mme Paul Lahadie et son fils Jean-Paul, ainsi que sa sœur, Mlle Rachel Mercier, de Québec, sont venus en promenade, samedi, chez des parents et amis.

Adieu au monde. — Mlle Marie Céclie Mercier, fille de Joseph Edouard Mercier, a quitté sa famille pour entrer au Bon Pasteur. — Nous souhaitons santé et persévérance à cette courageuse jeune fille.

Malade. — Mme Jos. Blais, (capt.) est partie mardi, pour l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle subira une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Baptême. — M. et Mme Eugène Blouin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de: Marie, Juliette, Gemma, Rita, Parrain et marraine: M. et Mme Albert Blouin.

Nos félicitations.

SAINT-RAPHAEL

Le 16, est décédée subitement Mme Vve Napoléon Roy, à l'âge de 63 ans. Nos sincères sympathies.

Le 19, un triste accident eut lieu, alors que M. Siméon Laroche, père, était à travailler dans son moulin. En voulant faire un mouvement, il se pencha trop près de la scie et se fit couper un bras. M. le Curé et le Dr Veilleux, appelés auprès de la victime, lui prodiguèrent les soins d'urgence. Le blessé fut transporté à l'Hôtel-Dieu et on le dit, aujourd'hui, en voie de guérison.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Xavier Roy, qui a subi une grave opération à l'Hôtel-Dieu de Lévis, est maintenant en parfaite voie de guérison.

Le 18, M. Antoine Pagé conduisait à l'autel Mlle Eva Paré, M. Aubert Paré et M. J. Pagé seraient de témoins à leurs enfants.

Le 19, M. Herménégilde Rémiard unissait sa destinée à celle de Mlle Alvéna Gaumont. M. N. Moïse Rémiard et M. Ed. Gaumont leur seraient de témoins. Les deux épouses appartiennent à la Congrégation des Enfants de Marie.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Le 19, M. et Mme Adélar Dallaire réunissent à leur foyer plusieurs parents et amis à l'occasion de l'arrivée de leur fils Edgar, récemment marié à Holyoke, et en voyage de noces à Saint-Raphael.

M. Herménégilde Cadrin a acquis la propriété de M. Jean Ménard.

Mlle Annie Mercier, de Sherbrooke est venue passer ses vacances, chez sa mère.

MM. Henri Tanguay et Roméo Jobin nous ont quittés, vendredi, pour Holyoke, Mass.

Mme Johnny Lemieux, de Chicopee, est en visite chez ses frères et sœurs.

Mlle Fabiola Roy, de Saint-Valier est venue passer quelques jours chez ses cousines.

Miles E. et A. Lacroix, de Sherbrooke sont en visite chez M. Alphonse Lacroix.

Miles Maria, Rosa et Jeanne Labrecque sont allées passer quelques jours à Sillery à l'occasion de l'ouverture d'une retraite fermée, et revoir des anciennes compagnes, qui priaient l'habit religieux.

Quand l'Asthme vient, ne désespérez pas. — Tournez-vous de suite vers le secours efficace, le remède pour l'asthme du Dr Kellogg. Ce remède merveilleux vous donnera l'aide dont vous avez tant besoin. La suffocation cesse, la respiration devient naturelle et s'opère sans effort. Des milliers d'autres ont souffert comme vous souffrez, mais ils ont sagement employé ce fameux remède et leurs souffrances ont été finies. Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui même.

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR
LE MEILLEUR GIN DISTILLE
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.
TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$3.30
Moyens 26 " - " 2.35
Petits 10 " - " 1.10
The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal.

CAP SAINT-IGNACE STATION

Nous avons eu du 14 au 17 Août, une magnifique retraite des Enfants de Marie. Elle a été préchée par le Révérend Père Trudel, Dominicain d'Ottawa.

La semaine dernière M. et Mme Alphonse Bernier, (Paul), avaient le bonheur de recevoir leur fils, Frère Ernest, des Frères du Sacré-Coeur.

M. Wilfrid Bernier, son épouse et ses deux fils Philippe et Ernest d'Exeter, N. H., étaient de passage chez M. Philippe Cloutier. Ils ont fait le trajet en auto.

M. et Mme H. Coulombe et Mlle Coulombe, des États-Unis, sont venus rendre visite à leur nièce, Mme Vve André Caron. Ils ont aussi visité leurs autres parents.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Georges Marus, de Rimouski, qui sont venus demeurer parmi nous.

Le Rév. Frère M. Marois des Clercs de Saint-Viateur de l'Épiphanie, est venu visiter ses parents, M. et Mme Georges Marois.

Mlle Eva Dallaire de Montréal et Maria Dallaire de Québec, sont les hôtes de leur sœur, Mme Eudore Proulx.

M. et Mme Paul Blaine et leur fillelette de Québec, passent quelques jours chez M. et Mme Ludger Belleau.

M. et Mme Marc Gagnon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de: Jos. Louis Fernand, Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Gagnon, de l'Islet.

Nos félicitations.

SAINT-VALIER

Naissances. — Le 7 août a été baptisée Marie Georgette Rita, enfant de M. et Mme Achille Aubé.

Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Thérèse, de Saint-François, grands-parents de l'enfant.

Le 12, l'épouse de M. Alexandre Roy, une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Claire, Gratia.

Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Roy, (beurrer) oncle et tante de l'enfant.

Le 23 a été tenue sur les fonds baptismaux par M. et Mme Eugène Roy, oncle et tante, Marie Catherine Paulette, enfant de M. et Jos. Arthur Roy.

Le 26 a été baptisé Joseph Omer Emilien, enfant de M. et Mme Alfred Laverdière.

Parrain et marraine, M. Lorenzo Laverdière, et Mlle Gertrude Laverdière, frère et sœur de l'enfant.

Le temps des fenaisons est pratiquement fini, et tout le monde est heureux, car cette moisson a été bien abondante. Maintenant le grain est mûr en plusieurs endroits et cette récolte aussi est bien belle. Autant de merci au Divin Maître.

Les citadins sur notre plage commencent déjà à retourner vers la ville, pour la rentrée des classes, car dans quelques jours, les vacances seront du domaine du passé et tous se remettront au travail.

Nos Rvdes Soeurs sont revenues de leur retraite et ce sont les mêmes qui reprennent leurs classes respectives à la grande joie des élèves.

Nous apprenons avec peine que Mme E. Laverdière est frappée de paralysie et est dangereusement malade. Nous faisons des vœux pour son rétablissement.

M. Emile Côté, enfant de M. G. Côté, beurrer, est à l'hôpital Saint-François d'Assise, où il a subi une opération pour l'appendicite. Il est maintenant en bonne voie de guérison.

Mme N. Paquet, de Montmagny, est en promenade chez ses sœurs Mmes T. Lemieux et D. Boulanger.

Mlle J. Boulanger est en visite chez des parents, de Montmagny et de la Grosse-Isle, depuis une quinzaine.

Nous avons beaucoup de gratitude pour le Département de la Voirie qui a eu la bonne idée de faire épancher du sel sur nos chemins dans la ville, ce qui a eu pour objet de chasser à jamais la neige. Quelle bonne chose!

Quand l'Asthme vient, ne désespérez pas. — Tournez-vous de suite vers le secours efficace, le remède pour l'asthme du Dr Kellogg. Ce remède merveilleux vous donnera l'aide dont vous avez tant besoin. La suffocation cesse, la respiration devient naturelle et s'opère sans effort. Des milliers d'autres ont souffert comme vous souffrez, mais ils ont sagement employé ce fameux remède et leurs souffrances ont été finies. Procurez-vous-en un paquet aujourd'hui même.

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUEBEC

Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

ENREGISTREMENT

Le concours s'est ouvert le 1er novembre 1923 et se continuera pendant 52 semaines. Chaque parquet dans le concours contient 10 oiseaux et ces oiseaux sont numérotés de 1 à 10.

Le tableau ci-dessous donne, dans les colonnes 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs de la semaine est plus élevé que le nombre totalisé d'œufs pondus par chaque poule, cela indique que les œufs pondus sur les planchers ont été inclus dans le relevé total du parquet.

CH. — Chanteclerc; L. B. — Livournes Blanches; P. R. B. — Plymouth Rock Barrées; R. I. R. — Rhode Island Rouges; X. — Parquet en tête; F. — Fièvre d'incubation; M. — Muant.

2me Année. Rapport Hebdomadaire. Semaine No 41. Finissant le 13 Août 1924.

Parquet, Propriétaire et adresse. Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H	T
1. Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Ch.	5	1	4	5	6	5	5	7	30	1018		
2. J. G. Liard, St-Alexis, Québec, L. B.	5	5	5	5	6	5	5	5	5	7	53	1603
3. W. A. Carr, Ste-Agathe, Qué., P. R. B.	6	5	5	7	5	5	5	6	44	1535		
5. Elle Jodoin, Yarmouche, " "	5	5	4	5	4	4	4	4	28	982		
6. Raoul Pettigrew, Isle Verte, " "	5	6	1	6	1	1	1	1	18	816		
7. J. A. Proulx, Montmagny, " "	4	5	4	5	4	4	4	4	36	1000		
8. Station Expérimentale, Ste-Anne, " "	5	6	5	5	5	3	5	3	32	1171		
9. Station Expérimentale, Ste-Anne, " "	7	3	6	5	7	7	6	6	36	1130		
10. Académie St. Ls. de France, St-Jacques, R. I. R.	5	4	2	6	6	5	3	3	31	1094		
11. Auguste Beaulieu, Grand Remou, " "	4	4	4	6	6	5	5	5	25	1072		
12. J. S. Blais, East-Broughton, " "	1	4	6	5	5	5	5	5	26	919		
13. Georges Bouchard, M. P. Ste-Anne, " "	3	5	5	5	5	5	3	3	31	1047		
14. Antoine DeRoy, Princeville, " "	6	5	0	4	5	5	6	3	34	1156		
15. Alexandre Fournier, Montmagny, " "	6	5	6	5	4	4	4	4	30	1092		
16. Jos. C. Hébert, N. P. Montmagny, " "	5	5	5	7	2	2	4	4	28	1474		
17. Chs. E. Paquet, Pont Rouge, " "	7	6	2	2	5	5	5	5	30	1356		
18. Station Expérimentale, Ste-Anne, " "	5	3	2	2	2	2	2	2	10	944		
									536	19429		

Poulette No. 41 à M. W. A. Carr, Ste. Agathe, a pondu à date, 212 œufs.

" No. 23 à M. J. G. Liard, St. Alexis, " " 206 "

" No. 42 à M. W. A. Carr, Ste. Agathe, " " 203 "

Gérant du Concours: Jean L. Roy. Régisseur: J. A. Ste. Marie.

Production: 45.03 %

Production: 45.04 %

Parquet, Propriétaire et adresse. Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H	T
1. Institut Agricole d'Oka, La Trappe, Ch.	5	1	4	5	6	5	5	7	30	1018		
2. J. G. Liard, St-Alexis, Québec, L. B.	5	5	5	5	6	5	5	5	5	7	53	1603
3. W. A. Carr, Ste-Agathe, Qué., P. R. B.	6	5	5	7	5	5	5	6	44	1535		
5. Elle Jodoin, Yarmouche, " "	5	5	4	5	4	4	4	4	28	982		
6. Raoul Pettigrew, Isle Verte, " "	5	6	1	6	1	1	1	1	18	816		
7. J. A. Proulx, Montmagny, " "	4	5	4	5	4	4	4	4	36	1000		
8. Station Expérimentale, Ste-Anne, " "	5	6	5	5	5	3	5	3	32	1171		
9. Station Expérimentale, Ste-Anne, " "	7	3	6	5	7	7	6	6	36	1130		
10. Académie St. Ls. de France, St-Jacques, R. I. R.	5	4	2	6	6	5	3</					

PAINKILLER
 PERRY DAVIS
 CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.
 THE DAVIS & LAWRENCE CO.
 356 St. Antoine St.
 Montréal, Qué.

RIVIERE-DU-LOUP

M. l'abbé Camille Roy, recteur de l'Université, est l'hôte de M. le curé Roy, de Saint-Patrice.

—Mgr. Rouleau, principal de l'École Normale, de Québec, était l'invité de M. le curé Thibodeau, le 17 août dernier.

—M. et Mme Charles Pettigrew, ainsi que leurs enfants sont allés à L'Islet, le 17 août dernier, rendre visite à des parents; ils ont fait le trajet en auto.

—M. Luc Lizotte, de Saint-Pacôme, est l'hôte de M. L. P. Lizotte, de cette ville.

—M. et Mme Onésime Giasson, de L'Islet, sont les hôtes de leur fille, Mme Léopold Labbé.

—M. et Mme Irénée Marquis, passeront quelques temps aux Etats-Unis, où ils visiteront Salem, Lewiston et autres villes Américaines.

—M. Léon Paradis avocat fait parti du pèlerinage en Acadie au pays d'Évangéline.

—M. Edmond Bélanger, de Montréal, est l'hôte de sa fille, Mme Alfred Morin.

—M. Jean Demeules et ses fils Lionel et Roland sont en promenade à Manseau.

—Mme E. D. Ouellet est partie pour Montréal et Ottawa.

—M. J. Bouchard, comptable à la Banque de L'Islet, est en promenade dans sa famille.

—M. et Mme J. R. Pérusse, étaient en promenade à Rimouski, la semaine dernière.

—Mme Firmin Damour passera quelques semaines en visite dans sa famille.

—Étaient en visite chez M. Eugène Baril: M. l'abbé Gérard Baril, du Séminaire de Trois-Rivières, le notaire et Mme Courchesne, de Saint-Gregoire de Nicolet, Mmes Anais Cas grain et Marguerite Lacasse, de Québec.

—M. et Mme David Charrier ainsi que la famille de M. Léger Thiboutot étaient en excursion de pêche au Lac Saint-Hubert, la semaine dernière.

—Dimanche, le 24 août dernier, les membres de la fanfare d'Edmunston virent rendre visite à nos musiciens. Ceux-ci les reçurent dignement.

Il y eut parade des 3 corps de musique dans les plus importantes rues de la ville, après laquelle tous vinrent saluer M. le Curé Thibodeau au presbytère de Saint-François-Xavier. Après un petit discours leur souhaitant la bienvenue, M. le curé distribua des cigares à chacun.

Le soir il y eut concert au kiosque de Saint-François-Xavier.

—Naissance.—Le 14 août fut baptisé Marie Yvette Rita, enfant de M. et Mme Léopold Labbé. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Giasson, de L'Islet, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme J. Levesque.

—Lundi le 18 août fut béni à Saint-François-Xavier le mariage de M. J. A. Ouellet, employé du Pacifique Canadien, fils de M. Eugène Ouellet, ingénieur sur le chemin de fer Canadien National, avec Mlle A. Mercier, fille de M. E. Mercier, ingénieur.

Après la cérémonie nuptiale les nouveaux époux partirent en voyage de noces dans la région du Saguenay. Nos vœux de bonheur.

L'ISLET

Les abbés Ivanhoé Caron, Amédée Giasson et Joseph Boucher étaient au presbytère, dimanche dernier.

—Le notaire et Mme J. A. P. Jean ainsi que leurs enfants sont de retour de Saint-Denis, où ils ont passé quelques jours.

—Mme Gilbert Lavery et Mlle Irma Pouliot, de Montréal, étaient, au commencement de la semaine, les hôtes de Mme Raoul Lavoie.

—M. R. Lantôt, de Montréal, était de passage à L'Islet, dimanche, le 17, en visite chez des amis.

—Mlle Anna Marie Giasson est retournée à Québec, après un séjour de deux semaines chez Mme Paul Labbé et Mme Onésime Giasson.

—Mme Joachim Fortin, de Chicoutimi, était l'hôte de son père, M. Honoré Dionne, jeudi dernier.

—Mme Onésime Chailfour, de Québec, ainsi que Mlle Marie-Louise Chailfour, étaient, dimanche, le 17, les invitées de Mme Cléophas Cloutier.

—Mme Odilon Fortin, de Montréal, et sa fille, sont allées à Mont-Joli, après avoir été les hôtes de Mme Philéas Fortin.

—M. et Mme Édouard Fournier, de Sorel, étaient les hôtes de M. et Mme Honorius Fournier, ces jours derniers.

—Mlle Rosalie Tondreau est l'invitée de Mlle Lauretta Chailfour.

—Mme Blanchet et ses enfants, des Etats-Unis, étaient en visite chez M. et Mme Louis Poitras.

—Mme Michel et Léonce Moreau sont les hôtes de leur mère, Mme Vve Michel Moreau.

—M. et Mme Sabourin, de Québec, sont de passage à L'Islet, chez Mme Langelier.

—Mme Florent Fortin est en promenade à Sainte-Anne de la Pocatière chez sa fille, Mme Albert Godbout.

—Mme (Dr) Leclerc est pour quelques temps à Kamouraska chez sa mère, Mme Bruneau.

—M. Allard, de Rivière-du-Loup, était, dimanche dernier, en visite chez Mme Joseph Caouette.

—M. Xavier Lavallée, M. Maurice et Mlle Régina Lavallée ainsi que Mme Emilio Blais, de Saint-Aubert, étaient, dimanche dernier, en visite chez Mme Onésime Giasson.

NICOLET

Les deux retraites annuelles, des membres du clergé, viennent d'avoir lieu au Séminaire de Nicolet. Toutes deux ont été précédées par le Rév. Père Guinfolau, de la Société de Marie, de Montfort. La première, celle des curés, le 11 août, pour se terminer le 16 à midi, la deuxième celle de MM. les vicaires, fut du 18 au 23 août.

—Le Rév. Père Bernard, de la Société de Marie, Montfort, a été rappelé à Papineauville, pour y exercer la fonction de Maître de discipline; il est remplacé à Nicolet, par le Rév. Père Spijngt.

—Mardi, le 26 août, Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Nicolet, s'est rendu à Arthabaska pour y bénir la nouvelle bâtisse de l'Hôtel-Dieu. Il était accompagné de M. l'abbé Rolland Mercure.

—Le 1er septembre, Sa Grandeur commencera sa visite pastorale, dans le comté de Nicolet, par la paroisse de Saint-Célestin.

—Pour le 15 septembre, on annonce le mariage de M. D. Caron, frère de M. Louis Caron, maire de la ville de Nicolet, avec Mlle Verreault, fille de M. Albert Verreault, de Saint-Roch des Aulnaies.

—Les fêtes de Charité, au bénéfice des pauvres de l'Hôtel-Dieu de Nicolet ont duré huit jours pleins. Les recettes sont très satisfaisantes.

—Nos concitoyens ne s'entendent pas encore pour le tracé, par où passera la route Nationale. Actuellement, nous sommes les plus mal partagés de la Province au sujet des chemins.

—Lundi, le 25, M. Romulus Roy, notaire, à Saint-Léonard, unissait sa destinée à celle de Mlle B. Roy, de la paroisse de Nicolet.

—C'est dimanche soir, le 24 août, que la planète Mars, vers minuit, passait le plus près de nous. Quelques-uns de nos astronomes ont entendu des bruits qu'ils ne peuvent définir: les Marsiens étaient sans doute plongés dans de joyeux ébats — pour que le bruit qu'ils faisaient aille se répercuter sur la terre!!!

Mars reviendra au même endroit dans deux siècles.

BRUNSWICK, MAINE

CHEZ NOS FRANCO-AMERICAINS

M. et Mme Jos Hélie ainsi que leur fille Irène, Mme Elison et son fils Paul sont revenus très enchantés d'un voyage au Canada.

—Mlle Adèle et Emilia Yamache et Marie Bélanger sont de retour de l'Islet, Rivière-du-Loup, Québec où elles ont visité des parents et amis.

—M. et Mme Cyrjas Thibault et M. Paul Thibault, de Victoriaville, étaient les hôtes de M. J. B. Bélanger, la semaine dernière; ils sont partis pour visiter Old Orchard, Biddeford, Boston et New-York.

—Mlle Anna Cloutier est allée visiter la Rivière-du-Loup et l'Islet.

—M. Emile Beaulieu, son amie, Mlle Marie Bélanger, ainsi que M. Magloire Lévesque et Mlle Adèle Yamache sont allés visiter Thomas Pointe, dimanche dernier.

—M. Fidèle Contois nous quitte pour aller demeurer avec son père dans l'Abitibi.

—M. Arthur Gagnon est en visite au Canada.

—M. J. B. Bélanger est l'hôte de son beau-père, M. D. Thibault, de Saint-Eugène.

—Samedi soir, Mlle Lucienne Livernois et M. Albert Gagné étaient les invités de Mlle Marie Bélanger.

—C'est avec plaisir que nous apprenons que les cloches de notre nouvelle église sont arrivées.

—Mlle Diana Fournier partira pour l'Hôpital de Lewiston, Maine, où elle subira une opération. Cette semaine, nous lui souhaitons une prompte guérison.

—M. Robert Normand, autrefois de l'Islet, est à la ville chez son cousin, M. Joseph Cloutier.

SAINTE-LOUISE

M. et Mme Louis Morin sont allés à Saint-Damase chez des parents, le 17 du courant.

—Mlle Stella Dionne, après un séjour de 15 jours parmi nous, est retournée à Montréal.

—M. Georges Pelletier, de Saint-Damase, était dans notre localité, vendredi, pour affaires.

—M. Achille Marier, de Saint-Roch, était de passage ici, le 23.

—M. et Mme Wilbord Francoeur font part à leurs parents et amis de la naissance de deux jumeaux. Parrains et marraines, MM. et Mmes Édgar et Léandre Francoeur, oncles et tantes des enfants.

—M. et Mme Esdras Deschênes font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée le 3 du courant, sous les noms de Marie Gemma Etienne. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Dufour, oncle et tante de l'enfant.

—M. l'abbé Léonce Pelletier a passé la semaine à Québec, où il a assisté à la seconde retraite des prêtres.

—M. Henri Blanchet, opérateur, était en visite chez Mme Vve Magloire Ouellet, cette semaine.

—M. et Mme Wilfrid Fongémy, après un séjour de quelques semaines chez M. David Fongémy, sont retournés aux Etats-Unis, enchantés de leur voyage.

—Mlle Rachelle Courte-Manche, de Pittsburgh, ainsi que M. Camille Méthot, MM. Loranger et Brousseau, de New-Bedford, étaient de passage chez M. Anselme Journeault, la semaine dernière.

—Mme Anselme Journeault et Mlle Rachelle Courte-Manche, de Fitchburg, sont allées à la Bale Saint-Paul, dernièrement.

—M. et Mme Augustin Gagnon sont allés à Québec dernièrement.

—M. et Mme Rodolphe Thibault, de Providence U.S.A., ainsi que M. et Mme Léonce Thibault, de Sherbrooke, sont de passage à L'Islet les invités de MM. Joseph Thibault et Auguste Gamache et autres parents. Ils ont fait le voyage en auto.

—M. Jos. C. Hébert N.P., ainsi que M. Maurice Rousseau avocat, de Montmagny, étaient de passage à L'Islet, ces jours derniers.

—M. et Mme Napoléon Ouellet et leurs enfants sont allés à Québec, au commencement de la semaine.

—M. Paul H. Paquet, de Montmagny, ainsi que M. Guimond, de Chicoutimi, étaient de passage à L'Islet, samedi dernier.

—M. et Mme Lucien Masson sont allés passer le dimanche à Montmagny.

—M. et Mme Edmond Touchette et leurs enfants, de Saint-Pierre de Montmagny, étaient à L'Islet, dimanche dernier.

—M. Laurent Thibault, de Sherbrooke, était de passage chez M. Joseph Thibault, la semaine dernière.

—Mme et Mmes Joseph Thibault, Xavier Caron, Adolphe Thibault, Napoléon Thibault, Rodolphe Thibault, de Providence U.S.A., M. et Mme Léonce Thibault, de Sherbrooke, M. Laurent Thibault, de Sherbrooke, Mademoiselle Germaine Thibault et M. Alfred Georges Mercier, sont allés à Saint-Pierre, samedi dernier, rendre visite à M. et Mme Aubert Dubé.

—M. et Mme Edgar Boulet, de Montmagny, étaient de passage à L'Islet, dimanche dernier, les invités de M. et Mme Henri Laberge.

—M. Adélar Lamarre, employé civil, de Sainte-Anne de la Pocatière, a passé le dimanche chez son père, M. Léonce Lamarre.

—Mme Léonce Lamarre est allée à Québec, ces jours derniers.

SAINT-CYRILLE

Le 25 août, M. Fortunat Chouinard unissait sa destinée à celle de Mlle Artheline Guimond. M. Joseph Chouinard servait de témoin à son fils, et la mariée était accompagnée de son père, M. Charles Guimond.

—Le même jour, M. Valère Chouinard épousait Mlle Yvonne Lord. M. Ferdinand Lord servait de témoin à sa fille, et le marié était accompagné de son beau-frère, M. Phllias Duchesneau.

Les mariées portaient égales toilettes, robes de crêpe canton bleu marin, chapeau drab et fourrure brune, leur bouquet se composait de roses blanches.

A ces jeunes couples, nous souhaitons un bonheur sans lendemain.

—M. et Mme Adélar Chouinard, de Privat, Abitibi, et Mme Joseph Chouinard, de Cabana, sont parmi nous à l'occasion du mariage de leurs frères, M. Fortunat et Valère Chouinard.

—Mme Jean Normand, de Privat, Abitibi, est en visite chez des parents.

—Mme Zéphirin Lord et Mlle Germaine Lord sont allées au Sault Montmorency, la semaine dernière, les invitées de M. et Mme Uric Vachon.

—Mlle Ludvine Vachon, MM. Jean Bernier et Félix Vachon de Saint-Eugène, étaient chez M. Zéphirin Lord dimanche.

—Mme Lorenzo et A. Morin et leur soeur, Mlle Morin étaient les invitées de M. et Mme Arthur Bélanger.

—M. et Mme Armand Morneau, M. A. Gaudreau et M. O. Morneau, de Sainte-Perpétue, étaient parmi nous, dimanche.

—M. et Mme Jos. Marois, de Québec M. et Mme Eudore Bernier et Mlle Alice Bernier, du Cap Saint-Ignace, étaient les invités de M. et Mme Zéphirin Lord, dimanche.

—M. et Mme Amable St-Pierre, de l'Islet étaient chez M. Zéphirin St-Pierre, dimanche.

Beaucoup ont été soulagés des cors par le Holloway's Corn Remover. Il a par lui-même un pouvoir que l'on trouvera très efficace.

Souffrit de l'Éczéma Pendant des Années

Sous forme de boutons entre le genou et la cheville. Démangeaient beaucoup. Cuticura l'a soulagé.

"Je souffrais d'eczéma depuis trois ou quatre ans. Il se déclara sous forme de boutons entre le genou, et la cheville et demangeait terriblement, surtout la nuit. L'irritation me portait à me gratter et cela causait des éruptions. J'envoyai chercher un échantillon gratuit de savon et d'onguent Cuticura et ils me firent beaucoup de bien. J'en achetai de nouveau et après avoir employé un morceau de savon et trois boîtes d'onguent j'étais complètement soulagé. (Signé) Mlle Alice Clarke, Marshfield, Vt. 16 juillet 1923.

Eclaircissez votre peau en employant le savon l'onguent et le talc Cuticura pour la toilette journalière. Oignez les boutons et le démangeaison d'onguent Cuticura. Lavez avec du savon Cuticura et de l'eau chaude. Assez et saupoudrez légèrement de talc Cuticura. Échantillon de chacun gratuit par poste. Adressez à Dépôt Canadien, Boite Postale 2016, Montréal. Prix, savon 25c Onguent 25c et 50c. Talc 25c. Essayez notre Bâton à Barbe.

SAINT-PHILIPPE DE NERI

Mariages. — Lundi, le 25 août, M. Charles Borromée Beaudet, de Mont-Joli, épousait Mlle Adrienne Chamberland, fille de M. Gaspard Chamberland, de Saint-Philippe. La mariée est entrée à l'église au bras de son père et M. Beaudet, de Mont-Joli, servait de témoin à son fils.

—A la même messe, M. Joseph Clément Gagnon, de Saint-Pacôme, épousait Mlle Annette Chamberland, fille de M. Gaspard Chamberland. La mariée était accompagnée de son frère, Monsieur Albert Chamberland et M. David Gagnon, de Saint-Pacôme, accompagnait son frère, le marié.

Pour la circonstance l'église avait revêtu sa parure de fête. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Alfred Chamberland, cousin des mariés. A l'orgue un magnifique programme musical fut exécuté. Mlle Alma Chamberland, sœur des mariés, rendit avec art: Ave Marie de Guinod et Cantique pour un mariage. Mlle Rose-Alma Chamberland, cousine, chanta très bien: Agnus Dei de Bizet. Mme J. Antoine Bouchard, organiste, touchait l'orgue.

Les mariées étaient ravissantes dans de superbes costumes tailleurs bleu-marin, fourrures de taupe, souliers de suède noir et grands chapeaux noirs et belles gerbes de fleurs.

A l'issue de la cérémonie, un succulent déjeuner fut servi à la résidence de M. Gaspard Chamberland et, à l'arrivée de l'express, les nouveaux mariés s'embarquèrent pour un voyage au Saguenay.

Pour eux nous souhaitons que se réalise cette pensée de Mme Snetchino: "Les roses humaines blanchissent, elles ne se fanent pas."

Honneur au Mérite. — Il nous fait plaisir d'annoncer que Mlle Marie-Ange Chamberland et Philiberte Langlais, élèves de notre couvent, ont obtenu du Bureau Central des Examinations catholiques leurs brevets: Mlle Chamberland le brevet Modèle avec Distinction et Mlle Langlais le brevet Élémentaire avec Distinction.

Nos félicitations aux élèves et à leur maîtresse: Mère Marie du Sacré-Coeur.

—M. et Mme Charles Beaudet, de Québec sont en visite chez leur cousin, Mme J. E. Bélanger.

Baptême. — Marie, Laurette, Pauline, enfant de M. et Mme Henri Beaulieu. Nos félicitations.

Pensée. — Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient, mais ils sont partout où nous sommes.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service entre Québec et Montréal.

Le service de trains du Chemin de Fer National entre Québec et Montréal est des plus commodes. Les trains quittent Québec (Gare du Palais) à 5:15 A.M. dimanche exc. et 12:01 P.M. tous les jours via Richmond, 1:20 P.M. et 11:45 P.M. tous les jours via Drummondville arrivant à Montréal (Gare Bonaventure) à 11:59 A.M. 6:20 P.M. 6:05 P.M. et 6:25 A.M. respectivement. Au retour les trains quittent Montréal à 9:25 A.M. dim. exc. via Richmond, 5:00 P.M. et 11:30 P.M. tous les jours via Drummondville arrivant à Québec à 2:45 P.M. 9:45 P.M. et 6:45 A.M. respectivement. Wagons salons, wagons cat-salon, wagon salon-panorama aux trains de jour, wagons-lits modernes à salons et à compartiments aux trains de nuit. Pour tous autres renseignements, réserves de places, etc. prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 Ste-Anne, Tel. 529, à la Gare du Palais Tél. 2125 ou à l'importeur local des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

ELGIN ROAD

M. et Mme Arthur Ancill ainsi que Mme François Castonguay et sa fille Cécile sont allés à Sainte-Anne de la Pocatière, dimanche dernier.

—Mlle Alice Gaudreau, de Sainte-Louise, est l'invitée de son amie, chez M. Lucien Leclerc.

—M. Xavier Fournier ainsi que sa mère, Mme Fournier, de Mont-Joli, sont venus visiter des parents, ils étaient les hôtes de M. Arthur Ancill et ont fait le trajet en auto.

—M. et Mme Ernest Michaud ainsi que leur fille Marguerite, sont allés à Saint-Damase, chez des parents, dimanche dernier.

—Mlle Marie-Ange et Rachel Ancill sont en promenade à Mont-Joli et Matane, où elles visiteront des parents et des amis. Elles sont les invitées de Mlle Marie-Louise Fournier, à Mont-Joli.

—M. et Mme Édouard Gamache, ainsi que M. et Mme Alphonse Bernier, de Québec, sont venus visiter des parents, dimanche dernier.

—Mlle Marie-Ange Ancill, ainsi que M. Lucien Castonguay, est revenue enchantée d'une promenade à Sainte-Anne de la Pocatière.

—Mlle Adalberte Francoeur est allée, la semaine dernière, à L'Islet, chez des parents.

—Mlle Caroline Jean est allée à Saint-Damase, chez des parents, la semaine dernière.

—M. et Mme Silvio Lord sont allés à Saint-Damase, la semaine dernière.

—M. J. D. Blanchet est allé à L'Islet, la semaine dernière, chez des parents.

—Mlle Stella Dionne, de Montréal, après avoir passé quelques temps chez son beau-frère, M. Jean-Baptiste, est retournée très enchantée de son voyage.

—Mlle Corinne et Claire Ouellet, des Etats-Unis, sont venues chez leur oncle, M. Arthur Gamache.

LE TABAC A FUMER NATUREL
L'ALOUETTE
 est le choix des connaisseurs
 10¢ le paquet

L'ACHAT CHEZ NOUS

Pendant quelques mois, l'Association des marchands-détaillants de Québec a entrepris une campagne d'éducation qui a son à propos. Avec la coopération de précieuses bonnes volontés elle a mis un certain frein à cette émigration du dollar québécois au bénéfice des étrangers et au détriment des gens de chez nous.

Certes, il est assez difficile, si non impossible, tout le monde en convient, d'adopter à cet égard une politique d'exclusivisme intrafrançais. Il s'agit, en l'occurrence, à ces actes d'acheteur, une certaine somme de réflexion. On constatera souvent et promptement que l'irréflexion en cette matière est non seulement préjudiciable à son voisin, mais à soi-même.

L'industriel, le manufacturier, le marchand ne doivent pas perdre de vue qu'à l'égard de la clientèle attendue, ils ont des devoirs et particulièrement celui de faire connaître ce qu'ils ont à offrir. De là, cette nécessité pour eux, sous une forme ou sous une autre, de recourir à la publicité, ce facteur d'autant plus nécessaire à leur progrès que les concurrents de l'étranger s'en servent abondamment et préparent ainsi l'invasion lente, persistante et pénétrante tant redoutée, mais qu'il leur faut combattre.

DIFFERENTES MANIÈRES D'AIDER NOTRE JOURNAL

1. — En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2. — En lui procurant de nouveaux abonnés.
3. — En le faisant lire.
4. — En lui apportant une collaboration littéraire.
5. — En sollicitant des annonces à son intention.
6. — En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

LE ROUSSAGE DU LIN

Le rouissage est le premier procédé de tous ceux qui consistent à séparer la filasse de la partie ligneuse du lin. Il se fait généralement de deux façons différentes: à l'eau et à la rosée. Le rouissage à la rosée est celui qui est le plus généralement employé au Canada. Il consiste à étaler la paille du lin en couches minces et uniformes et en rangées droites sur un pré. On préfère avoir un paillis d'herbes clair et court. En étalant, n'avez soin de tenir les tiges du lin aussi parallèles que possible.

Dans ce système de rouissage, c'est la température et l'humidité de l'air qui agissent sur le lin, et le temps nécessaire pour compléter le procédé varie dans certaines saisons de quatre à six semaines. On retourne le lin une ou deux fois pendant ce temps pour obtenir un rouissage uniforme. Cette opération se fait facilement: on insère une perche longue et légère sous une partie de la rangée et on la renverse de façon à exposer au soleil le côté du lin qui se trouve près du sol.

Lorsque le lin est suffisamment rouli par ce procédé, il a une couleur gris foncé. Si l'on frotte deux ou trois plantes entre les doigts, on trouve que la partie ligneuse de la plante a pourri et qu'elle se sépare facilement de la partie fibreuse qui est encore forte.

Dès que le rouissage est complété, on choisit une journée sèche pour ramasser le lin sur le champ où il a été étendu. On le lie en bottes de grosseur commode et on le transporte à la liènerie pour l'opération suivante.

En Irlande, en Belgique et dans le nord de la France le rouissage à l'eau est presque exclusivement employé. Il consiste à plonger le lin dans de l'eau qui ne contient pas de matières minérales, et il y reste jusqu'à ce que le corps ligneux se sépare facilement du reste de la plante. Ce procédé a une action plus rapide que le rouissage à la rosée, aussi il exige plus d'attention. Le lin qui a été parfaitement rouli à l'eau se vend plus cher que celui qui a été rouli à la rosée.

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des voyageurs doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train.—Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limited" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour rendre la vie confortable à bord du train: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos. Les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. Le "Continental Limited" part de Montréal à 10:15 P.M. tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1:20 P.M. ou à Cochrane par "Le Transcontinental" quittant la Gare du Palais à 6:15 P.M. les lundis, mercredis et vendredis. A Winnipeg le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, tél: 529 ou à l'importeur local des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

QUE DE CHOSES NOUS REDISENT LES FLEURS

Les fleurs sont toujours quelque chose qui fait du bien au coeur et qui semblent redire de façon plus éloquent que la considération que l'on veut témoigner vis-à-vis de quelqu'un ou l'estime dont on jouit de la part de celui qui nous les envoie. Toujours elles sont bien appréciées. Et combien de circonstances ne se prêtent-elles pas à la présentation des fleurs? L'anniversaire de naissance d'un parent, d'une amie, une fête quelconque s'offre à vous pour y donner un geste de notre attachement. Son parfum semble toujours pénétrer davantage celui qui en reçoit.

REPASSEZ A l'électricité et oubliez la chaleur



Pourquoi vous faire griller à la chaleur accablante du poêle, quand vous pouvez repasser avec tant de facilité et de confort à l'aide d'un FER A REPASSER ELECTRIQUE? La chaleur est à l'intérieur même du fer et y demeure aussi longtemps que vous le désirez. Quel meilleur travail n'auriez-vous pas alors? Que de temps n'épargneriez-vous pas? Et dans quelle douce fraîcheur ne conserveriez-vous pas votre cuisine?

N'hésitez pas à vous le procurer; vous éliminerez ainsi la chaleur épouvantable du poêle—les allées et venues fatigantes—les maux de dos—les fatigues dans le poignet et nombre d'autres inconvénients du repassage. Le jour du repassage n'est plus un objet d'effroi si vous vous servez de l'électricité.

Prix et conditions faciles.

VENEZ NOUS VOIR.

La Cie Electrique de Montmagny

56, rue Saint-Jean-Baptiste
 MONTMAGNY, P. Q.

LA CIE ELECTRIQUE DE MONTMAGNY

Obligations à 6% par année

Intérêts payables semi-annuellement les 1er Mai et Novembre

Comportant lère hypothèque, gage et nantissement sur tout l'actif présent et futur de la compagnie.

Echéances: de 1926 à 1933.

Dénominations: \$100, 500, \$1,000.

Capital et intérêts payables à la Banque Nationale, à Montmagny ou à Québec.

Les obligations peuvent être achetées par la compagnie, à 102%, plus l'intérêt, sur avis de trente jours, à chaque échéance d'intérêt.

Prix: le pair, 100% l'intérêt accru

S'ADRESSER A

Rousseau & Hébert

Rue du Dépôt, Montmagny

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Dans un pays immense comme le nôtre le confort des voyageurs doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2,397.5 milles—un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train.—Dans les conditions de transport moderne ce voyage à bord du "Continental Limited" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'a été oublié pour rendre la vie confortable à bord du train: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos. Les wagons-panorama sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. Le "Continental Limited" part de Montréal à 10:15 P.M. tous les jours en route pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1:20 P.M. ou à Cochrane par "Le Transcontinental" quittant la Gare du Palais à 6:15 P.M. les lundis, mercredis et vendredis. A Winnipeg le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada. Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, tél: 529 ou à l'importeur local des Agents du Chemin de Fer National du Canada.

QUE DE CHOSES NOUS REDISENT LES FLEURS

Les fleurs sont toujours quelque chose qui fait du bien au coeur et qui semblent redire de façon plus éloquent que la considération que l'on veut témoigner vis-à-vis de quelqu'un ou l'estime dont on jouit de la part de celui qui nous les envoie. Toujours elles sont bien appréciées. Et combien de circonstances ne se prêtent-elles pas à la présentation des fleurs? L'anniversaire de naissance d'un parent, d'une amie, une fête quelconque s'offre à vous pour y donner un geste de notre attachement. Son parfum semble toujours pénétrer davantage celui qui en reçoit.

L'Agriculture est la plus grande source de richesse de notre pays.

PAGE du CULTIVATEUR

Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada.

LA MOISSON

Encore une moisson qu'on engrange, ô mon âme !
Le printemps a tenu sa promesse à l'été.
Et toi, qu'as-tu donc fait de tes desirs de flamme ?
Aucun épi ne pousse en ton champ dévasté.

Les greniers vont bientôt fléchir au poids des gerbes.
Les raisins mûrs, nombreux se pressent sur les ceps.
Et toi, que feras-tu de ces mauvaises herbes,
De ces pensers flétris en leurs premiers concepts.

Les fruits lourds sont cousus aux branches qui fléchissent.
Leur parfum pénétrant dépasse les hivers.
Oui, le printemps fut beau, et l'été fut propice.
Tout fut, dans la saison, abondant et divers.

Dieu t'avait dispensé comme à ces champs fertiles
Le soleil éternel de sa sublime Loi
Pour que, pour sa moisson, lèvent dans ton argile
Les épis de la science et les fleurs de la foi;

Pour qu'en des vers nombreux comme les strophes sombres
Que les astres vivants chantent au fond des cieux,
Tu révéles aussi sous leurs formes sans nombre
L'innombrable infini, la Parole de Dieu.

Qu'as-tu fait de tes champs, qu'as-tu fait de tes gerbes !
Les épis sont fauchés, les arbres dévêtus.
Tu restes seule avec tes ronces et tes herbes.
L'espoir s'est écroulé, la dernière vètu.

Entends, les chars pliant rentrent l'or dans les granges.
Ton champ stérile est nu devant le moissonneur;
Et quand viendra le temps des suprêmes vendanges,
Quel fruit porteras-tu pour le séjour du Seigneur ?

LEO LOUPS.

LE BETAIL A L'EXPOSITION

Savoir préparer les animaux pour l'exposition est tout un art dont les vieux professionnels seuls possèdent tous les secrets. Certaines personnes semblent cependant posséder des aptitudes naturelles toutes particulières pour ce genre de travail; l'on ne saurait se découvrir ces aptitudes à moins de saisir l'occasion de les exercer. Les vertus de patience et de persévérance qu'exige la préparation des animaux sont, à ce que l'on rapporte, proportionnelles à l'ambition légitime de l'exhibiteur de remporter les meilleurs prix; car après tout, c'est cette ambition qui agit comme principal stimulant.

La préparation désirable, c'est-à-dire celle qui donnera les meilleurs résultats, n'est pas affaire d'un jour, elle demande de la préméditation, de la réflexion et de la volonté. Ainsi lorsqu'il s'agit de régler l'âge des animaux que l'on veut faire figurer, il faut contrôler les saillies de manière à ce que les sujets naissent à une époque qui leur permette d'entrer dans une classe où ils auront l'avantage de l'âge selon qu'un animal est né quelques jours avant ou après une certaine date de l'année, il est obligé de concourir avec des sujets plus ou moins vieux que lui de plusieurs mois et de subir une compétition acablante. Certains éleveurs s'abstiennent d'exposer leurs animaux lorsqu'ils les savent trop jeunes pour concourir avec avantage dans leur classe.

APPARENCE GENERALE
Les sujets d'exposition doivent être en parfait état de santé et posséder une couche de graisse convenable. Bien que les juges se laissent généralement guider par les qualités intrinsèques des sujets, ils peuvent difficilement échapper à l'attrait d'un fini sans reproche. De sorte qu'une moyenne couche de graisse ne saurait nuire en aucune circonstance. Les sujets d'élevage toutefois ne doivent pas être engraisés comme les sujets de boucherie. Pour préciser: il faut les tenir et les présenter en très bonne chair, et voilà tout.

ALIMENTATION
L'on arrive à ceci en soumettant de bonne heure l'animal à un régime d'alimentation spéciale, dans lequel on fait entrer une assez forte proportion d'avoine, de son et de tourteaux de lin. Ces aliments ont un effet bienfaisant sur la chair, la peau et le poil. Il ne faudrait pas cependant servir de trop fortes quantités de tourteaux de lin, car ces derniers pourraient occasionner des dérangements intestinaux dommageables. Les racines et les fourrages verts particulièrement ceux composés de pois et d'avoine, s'emploient avec avantage pour cette préparation.

Il serait peut-être opportun de rappeler ici que la suralimentation que pratiquent, pendant les jours qui précèdent immédiatement les expositions, certains jeunes éleveurs non encore expérimentés, n'est pas du tout recommandable et offre des dangers très sérieux pour la santé de l'animal, car le transport occasionne toujours des dérangements nerveux qui pourraient devenir graves si l'animal n'était pas en parfaite condition de les supporter. Il est de bonne pratique de ne pas servir de tourteaux de lin durant les deux derniers jours qui précèdent le voyage à l'exposition. L'une des principales propriétés de cet aliment est de donner du lustre au poil et de rendre la peau onctueuse et souple; il est en même temps laxatif, il faut donc le doser avec soin. Autant pour les animaux adultes. Quand au jeune bétail, l'on

ne saurait recommander rien de mieux que du lait chaud, qui constitue l'aliment le plus favorable à leur développement et que l'on peut toujours servir, même à une forte dose, sans inconvénient.

PANSAGE
Le pansage des sujets constitue une autre phase de la préparation encore très importante. L'expérience enseigne que lorsque l'on réussit à impressionner le juge favorablement de prime abord, l'on a quelques chances de lui faire oublier les détails que l'on ne tient pas à faire analyser. L'un des principaux points du pansage est la tonte, au moyen de laquelle l'on peut améliorer l'apparence des formes de l'animal. Les exhibiteurs peuvent difficilement se dispenser d'une bonne paire de ciseaux, desquels ils retirent des services très appréciables. Ainsi la ligne du dos d'une bonne vache devant être droite, il est parfois nécessaire de faire disparaître ou d'amoindrir, par la tonte, les aspérités qu'elle peut présenter; l'on peut rabattre le garrot et l'attache de la queue en les tondant ras. En tondant la tête, l'encolure et les épaules des vaches laitières, l'on fait ressortir leur finesse et leur qualité de constitution. Il en est de même des longs poils du pis qui ne sont pas parait-il, signe de bonne laitièreté.

Quelques coups de ciseaux le long des veines lactifères font ressortir leur grosseur pourvu que l'on ait soin de laisser le poil qui recouvre les veines elles-mêmes plus longs. Les cornes doivent être râclées, polies et huilées, la robe entière de l'animal doit être frottée avec une émulsion d'huile douce, de glycérine et d'alcool mélangés en proportions égales.

Il ne faudrait pas cependant compter exclusivement sur ces traitements pour assurer à nos bêtes la meilleure apparence au jour de l'exposition; plutôt commencer longtemps d'avance à pratiquer des lavages à l'eau et au savon, lesquels exercent une heureuse influence sur la santé et particulièrement sur la peau et le poil. Dans le cas des chevaux, il faut surveiller d'une façon toute particulière la taille des sabots, car le pied du cheval et sa jambe sont les deux parties sur lesquelles le juge averti porte son regard en tout premier lieu. Il est étonnant de constater comme l'on peut modifier les aplombs d'un cheval en corrigeant son sabot par une taille judicieuse.

En résumé, il y a dans le pansage des questions de goût et de mode que l'on saurait difficilement par l'observation lors des visites décrites, mais que l'on acquiert que tout bon exhibiteur doit faire fréquemment aux diverses expositions.

DRESSAGE
Le dressage des sujets d'exposition est un travail qu'il ne faut pas négliger si l'on veut que l'animal se présente convenablement devant les juges. Le dressage n'est ni plus ni moins qu'une question d'entraînement qui se fait de longue main et qui exige beaucoup de patience et de persévérance de la part des dresseurs.

Les chevaux surtout doivent se plier à l'habitude de l'exhibiteur sans montrer d'opiniâtreté ni d'hésitation. Il faut les habituer à se tenir parfaitement droit en place lorsqu'ils sont arrêtés, tout en tenant leur attention en éveil, afin de prévenir une allure somnolente à laquelle se laisse souvent aller l'animal par suite de fatigues du voyage et d'un changement parfois radical de ration. Lorsque le juge demande de mettre l'animal en mouvement, il faut s'y conformer immédiatement, en prenant bien soin de le faire voyager sur une ligne droite et de le diriger de façon à l'empêcher de se balancer, ce qui contribue à gêner sa démarche.

L'Eau Purgative "RIGA"
SOULAGE LA CONSTIPATION
"Tally's" pour Euclore
gratuit sur demande.
LES PRODUITS "RIGA" Ltee. 25c
2, Ste-Cécile, Montréal.

L'élever ou le conducteur de tout animal doit connaître sa bête parfaitement et avoir gagné sa confiance s'il veut qu'elle s'exhibe à son meilleur. La distraction, qui indique chez le conducteur le désintéressement, milite plus qu'on ne saurait le croire contre l'animal, car elle tend à indisposer le juge.
Encore une fois, le conducteur doit tenir son regard fixé sur son sujet sans paraître vouloir déifier le juge ou solliciter sa clémence.
Voici brièvement quelques-uns des points auxquels l'exhibiteur doit donner son attention. Bien que les suggestions plus haut données puissent paraître artificielles, il faut se rappeler que "quand on est avec les loups il faut hurler" et que d'ici au temps où les expositions deviennent des concours de production plutôt que des concours d'exhibition, ce qui serait très désirable, les exhibiteurs qui observeront ces règles et toutes les autres que leur expérience et leurs observations leur dicteront, seront ceux qui retireront le plus d'avantages de ces organisations qui coûtent assez de travail et d'argent pour que l'on s'efforce d'en tirer le meilleur parti possible.

La loi permet l'importation des Bières et Porter pour usage personnel.

Malgré que la prohibition existe dans notre place, tout citoyen a le droit d'acheter de tout épicer licencié de la Province, les Bières, Porter ou Lager dont il a besoin pour son usage personnel, et se les faire expédier directement à son adresse, soit par expresse ou par fret.

En vous adressant à aucun des épiciers licenciés, à Québec, vous recevrez des formules de commandes avec listes de prix des CELEBRES BIÈRE ET PORTER BOSWELL, et ils s'occuperont de remplir promptement toutes commandes.

QUELQUES LICENCIÉS: Adj. Drouin, 361 rue St. Paul; Ls. Mercier & Cie, 117 rue St. Paul; P. L. Turgeon, Eng., 15 Marché Finlay; Frs. Bourret, Eng., 145 rue St. Paul; J. P. Guy, Eng., 152 rue St. Paul; J. A. Beaudet, 20 Marché Champlain.

LA BRASSERIE BOSWELL,
La première Brasserie au Canada,
Fondée en 1668.

LUMIERE

La lumière est nécessaire à tous les animaux. Il n'y en a jamais trop dans les dépendances de la ferme. On ne peut exagérer sur ce point. On dispose les fenêtres en aussi grand nombre et aussi rapprochées les unes des autres qu'il est possible de le faire sans nuire à la solidité de l'établissement. On estime qu'il convient de donner quatre pieds carrés par vache. (Rév. frère Isidore d'Ok.)

Les cultivateurs habitués à ménager sur l'achat des vitres et des châssis, ennemis de l'air et de la lumière, associés fidèles de "Membre Routine" ne liront même pas ces lignes, ou, s'ils en entendent parler, ils souriront sans rien dériver à leur égard. Les poules hibernent encore, l'hiver prochain, avec les vaches, c'est malpropre, ça donne des poux aux animaux, ça ne pond pas, mais c'est pratique parce que ça ne coûte rien". L'étable non blanchie extérieurement ne se sera pas davantage à l'intérieur, la chaux coûte cher! Les animaux auront de la difficulté à sortir seuls, le printemps prochain, on sera peut-être obligé de les soulever par la queue; peu importe, on n'a pas dépensé inutilement d'argent pour vitres et châssis et on n'a pas eu la peine de construire une cheminée de sortie.

LES VILLEGIATURES DU MAINE

Qui n'a pas rêvé à une vacance au bord de la mer et qui, ayant une fois goûté au plaisir d'une telle vacance, n'a pas soupiré y retourner? Le plaisir de l'air salin, les brises rafraîchissantes, le clapotement de la vague, la plage sablonneuse, le plaisir du bain à l'eau salée, le canotage et la pêche ont une fascination irrésistible au villegiateur. Parmi les nombreuses et magnifiques plages d'Amérique il n'y en a pas de plus populaires que celles des Côtes du Maine. Demandez un livret descriptif traitant de Portland Bay, de Casco Bay, Old Orchard Beach, Kennebunk et York Beach à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National. 28 août.

COMMENT AMELIORER NOS ANIMAUX DOMESTIQUES

Dans un dernier numéro, nous avons causé de l'importance de la bonne alimentation et de la Gymnastique fonctionnelle pour améliorer nos animaux; nous causerons au cours des lignes suivantes de l'importance de la Sélection et du Croisement:

C — La Sélection.
La sélection consiste à choisir et à associer les reproducteurs les plus parfaits d'une race, afin d'élever, pour la reproduction, les jeunes sujets les meilleurs.

La sélection porte donc à la fois sur les reproducteurs mâles et femelles, et sur les jeunes sujets destinés à l'élevage.

Chez les mâles, on recherchera une conformation parfaite avec toutes les qualités qu'on peut propager et les aptitudes nécessaires à l'exploitation projetée. On examine non seulement les caractères personnels du sujet, mais on s'assure si les ancêtres possédaient les qualités et les aptitudes requises, s'ils étaient "bons raceurs", transmettant bien leurs qualités individuelles.

Dans la sélection, on ne perd pas de vue que le mâle donne le plus souvent la carrure, la largeur, les bons aplombs, les belles formes, et que la mère transmet le plus souvent ses qualités laitières.
Ces aptitudes et ces qualités spéciales, communiquées par le mâle et par la femelle, seront encore plus accentuées dans les descendants si elles sont fournies par les deux reproducteurs.

Lorsqu'une femelle de grande taille manque de carrure, de largeur, d'ampleur de poitrine, on corrigera ces défauts en lui associant un mâle qui possède à un degré remarquable des avantages contraires.

Le choix judicieux des reproducteurs corrige donc par l'un ce que l'autre a de défectueux, on ajoute les aptitudes de l'un à celles de l'autre; c'est le moyen de parvenir rapidement à l'amélioration des races.
Cependant, la sélection de jeunes n'est pas moins importante. Elle consiste à élever pour reproducteurs que des animaux possédant les qualités et aptitudes désirées.

Quel que soit le soin apporté dans le choix des reproducteurs, il peut arriver que par suite de l'atavisme ou influence des ascendants, (ancêtres) les sujets obtenus soient défectueux sous certains points de vue; il ne faut pas craindre alors de les sacrifier et d'en attendre d'autres, plutôt que de s'employer à rétrograder (reculer) en employant des sujets imparfaits.

Dans le choix des jeunes, on recherchera la vigueur, l'énergie dans le caractère, la finesse de la tête, la hauteur et l'ampleur de la poitrine, la largeur des membres, en un mot, tout ce qui caractérise l'animal parfait dans son espèce. Il faut, de plus, une excellente santé et une grande puissance digestive. Ce jeune animal ainsi choisi avec sollicitude, soigné progressivement, soumis à une gymnastique fonctionnelle méthodique et à un entraînement normal réalisera certainement un grand progrès dans l'amélioration poursuivie.

D — Le Croisement
Le croisement consiste à unir des animaux de races et même de genres différents, pour obtenir des races ou des hybrides nouveaux ou pour améliorer une race ancienne.
Les croisements entre genres différents sont assez rares; il ne se pratique qu'entre l'âne et mulet, ou entre l'ânesse et le cheval pour produire le bardot.

Les croisements entre animaux de diverses races sont très fréquents. Ils donnent des sujets féconds qui permettent d'améliorer les races ou d'en obtenir de nouvelles.

Le "demi-sang" est le produit d'un animal de pur sang et d'une bête de race croisée. Le "demi-sang" avec un pur sang un "trois quarts" de sang; le "trois-quarts" de sang avec un pur sang donne le "sept-huitième" de sang, et ainsi de suite, de sorte qu'après quatre générations la race croisée, se substitue à la race croisée.
Toutefois, pour améliorer une race par croisement, on n'agit pas de cette manière. On se contente d'insérer, par un premier croisement, du sang de la race amélioratrice et l'on revient ensuite à la race mère afin d'en conserver les caractères.

En résumé, pour améliorer les races par croisements, on procède de deux manières:
1° Par un seul croisement, on infuse du sang d'une race amélioratrice et l'on revient immédiatement à la race pure, afin de ne pas trop le modifier, on répète ce croisement dans la suite, quand le sang améliorateur disparaît.
2° Par croisements continus, on modifie complètement la race à améliorer, en sorte qu'elle finit par se rapprocher de la race amélioratrice, quoique cependant l'hérédité laisse toujours quelque caractère de la race première.

LA VACHE AYRSHIRE

Elle est originaire d'Ecosse, du comté de (Shire) d'Ayr, d'où son nom Ayrshire. Il y a 150 ans environ, on décrivait la race Ayrshire comme un type de mauvaise conformation, donnant peu de lait, ceci, tout naturellement, par la circonstance, un peu moins de pluie. N'empêche que la fécondité se fait dans des conditions assez favorables et même tout à fait sa-

La valeur d'une garantie

— Ce n'est pas tant sa sanction protectrice que son assurance de satisfaction. La maison qui vend des marchandises comportant une garantie, ne s'attend guère d'être l'objet d'une sanction pénale, car elle a naturellement l'intention d'en maintenir la qualité au point de contenter entièrement tous ses clients.
Depuis son origine, qui date depuis bien des années, le Thé "King Cole" s'est toujours vendu avec une garantie sans réserve, dont les termes sont imprimés sur chaque paquet.
Aussi offre-t-il toujours à l'acheteur une preuve de bonne foi — un gage d'excellent service — une assurance de satisfaction complète.
"Vous en aimerez le goût."



"Aujourd'hui je ne souffre plus de l'estomac et mes forces se sont beaucoup augmentées", dit M. Trefflé Dupuis



Je suis heureux des bons effets produits par les Pilules Moro alors que ma digestion se faisait très mal, qu'elle me causait des douleurs de toutes sortes et que je me sentais l'estomac comme rempli d'eau. En plus je souffrais de maux de tête continus; j'avais des étourdissements et des nausées. Les médecins de la Compagnie Médicale Moro, en me recommandant les Pilules Moro, m'ont rendu le plus grand service. Aujourd'hui je ne souffre plus de l'estomac et mes forces se sont beaucoup augmentées. M. Trefflé Dupuis, 670, avenue Lartigue, Montréal.

A tous ceux qui ont des douleurs d'estomac, sourdes, cuisantes ou nerveuses, nous recommandons de prendre des Pilules Moro qui enrichissent le sang et activent la circulation, permettent le fonctionnement régulier des organes et remettent tout le système en parfait état.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274 St-Denis, Montréal

QUEBEC

EXPOSITION PROVINCIALE
Le plus grand événement annuel de la Province

Un programme sans précédent

Superbes routes d'automobiles et TAUX REDUITS sur tous les Chemins de Fer

30 août au 6 Sept.

Depuis un quart de siècle L'International Limité parcourt quotidiennement son double chemin d'acier entre Montréal, la métropole canadienne, et Chicago, la grande cité américaine. Ce train de luxe est la perfection du confort et de la sûreté en voyage. Vous dînez à bord tout aussi bien qu'à votre hôtel favori et prenez votre repos de la nuit dans une couchette plus confortable que la plupart des lits. Sans bruit et sans orientation on prévient vos moindres désirs et l'on y satisfait. Le matériel roulant de ce train vous offre un choix d'accommodation; vous pouvez réserver un fauteuil dans le wagon-salon-panorama bibliothèque ou un lit dans les wagons-lits modernes. La locomotive géante attelée à ce train de luxe est du modèle 6000 si justement fameux. "L'International Limité" part de Montréal à 10.00 A.M. tous les jours et arrive à Chicago à 8.00 A.M. le lendemain. La route suivie est via Toronto, Hamilton, London, Windsor et Détroit. De Québec, le raccourciement se fait à Montréal par "Le Mont-Royal" partant de la Gare du Palais à 11.45 P.M. tous les jours. Pour tous autres renseignements, réserves de lits ou de fauteuils prière de s'adresser à l'Importeur lequels des Agents du Chemin de Fer National. 28 août.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Service entre Québec et Sherbrooke

Le service de trains du Chemin de Fer National entre Québec et Sherbrooke est le suivant: Départ de Québec (Gare du Palais) à 5.15 A.M. dim. exc. 12.01 P.M. et 7.15 P.M. dim. exc., arrivée à Sherbrooke à 12.20 P.M., 4.38 P.M. et 12.25 A.M. respectivement. Au retour, départ de Sherbrooke à 3.35 A.M., tous les jours, 7.55 A.M. et 6.14 P.M., dim. exc., arrivée à Québec à 8.45 A.M., 2.45 P.M. et 10.45 P.M. respectivement. Un wagon-café-salon circule sur le train de 5.15 A.M. de Québec à Richmond. Pour tous autres renseignements prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec, Tél. 529 à la Gare du Palais, Tél. 2125 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada. 28 août.

Excursions de moissonneurs dans l'Ouest

Les excursions de moissonneurs dans l'Ouest par le Chemin de fer National du Canada ont commencé et d'après des informations reçues par M. C. W. Johnston, gérant du service des voyageurs, un grand nombre de jeunes gens ont déjà profité des tarifs réduits. On n'aura aucune difficulté à se procurer les 18,000 hommes demandés pour les récoltes dans l'Ouest.

Quant aux voitures pour le transport des excursionnistes le Chemin de fer national du Canada a pris ses mesures en conséquence. Malgré l'augmentation du trafic voyageur il est en position d'accommoder tout le monde. Il mettra aussi en service sur chaque train de moissonneurs un wagon-buffet pouvant servir 350 repas à l'heure.

Cette année la police des trains spéciaux pour l'Ouest sera faite par des agents du Chemin de fer national du Canada. M. H. J. Page, directeur du service des enquêtes est convaincu que ses hommes donneront satisfaction aux voyageurs et à la compagnie.

Le réseau national a aussi pris ses mesures pour le transport du grain. Au cours des quatre derniers mois 30,000 wagons ont été assemblés dans l'Ouest et sont maintenant prêts à transporter le grain à la tête des Grands Lacs. Des améliorations ont aussi été apportées au terminus de Neesing, Fort William, où sont manœuvrés les wagons de grain.



EXPOSITION DE MONTMAGNY

9, 10 ET 11 SEPTEMBRE 1924 \$2000.00 EN PRIX AUX EXPOSANTS

Superbes exhibits d'animaux et de produits agricoles. Grande parade d'animaux primés.

PROGRAMME D'AMUSEMENTS SANS PRÉCÉDENT :

LES CÉLÈBRES AMUSEMENTS BOSCO AU COMPLET, AVEC VOITURES-PROMENADE, GRAND CAROUSSEL, MERRY-GO-ROUND ET UNE DIZAINE D'AMUSEMENTS VARIÉS, ENCORE INCONNUS ICI, S'INSTALLERONT DES SAMEDI, LE 6 SEPTEMBRE ET DONNERONT DES REPRESENTATIONS SPÉCIALES, DIMANCHE APRES-MIDI ET DIMANCHE SOIR, LE 7 SEPTEMBRE.

LE FAMEUX HERMANN MARCEL, LE ROI DU FIL DE FER, DONNERA CHAQUE JOUR DES REPRESENTATIONS SUR LE TOIT DU PALAIS AGRICOLE, SUR UN FIL SUSPENDU A 50 PIEDS DANS LES AIRS.

ENTREE GRATIS POUR TOUS SUR LES TERRAINS, LE JOUR ET LE SOIR.
POUR PROGRAMMES ET TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

JOS. C. HEBERT, N. P. Président ou à ALEX. PROULX, Secrétaire-Trésorier
MONTMAGNY, P. Q.

L'ORAGE

Il pleut par les chemins et sur les prés aussi.
L'eau ruisselle et tapote aux vitres du chassis.
Devant les volets clos on dirait qu'elle enrage
Car voici que s'arrête et que reprend l'orage.
Ma demeure est fermée. Au vent qui dans les fûts
Des peupliers voisins jette ses bruits confus.
Se mêle la clameur sonore de la foudre.
Du fond de l'horizon ténébreux vient de sourdre
Un éclair fulgurant dont l'éclat éblouit
Le rêve d'un instant si tôt évanoui
Il pleut Les gouttes d'eau, plus fines et plus lentes.
Egrèment maintenant leurs plaintes dolentes.
On dirait que le soir a trop longtemps souffert.
Et d'avoir trop languï sous son masque de fer
Des larmes, par torrents, ruissellent de sa face
Mais peu à peu, voici que son chagrin s'efface.
Le ciel assèche enfin les pleurs qu'il a versés
Les nuages seront à l'aube dispersés
Car la lune est montée à son trône de reine.
Le vent fuit vers le nord; la nuit sera sereine
Et dans son manteau frais, candide et triomphant,
Le jour reparaitra joyeux comme un enfant.
(Dans la brise du terroir). ALPH. DESILETS.

LE PILLAGE DES RUCHES ET COMMENT LE PREVENIR

Il en est des abeilles comme de certaines gens; elles préfèrent voler lorsqu'elles en ont l'occasion plutôt que de travailler. Elles ne sont généralement portées à le faire cependant que dans les époques de disette.
Une abeille pillarde se fait remarquer par son allure nerveuse. Elle vole prudemment jusqu'à l'entrée d'une ruche pour s'enfuir précipitamment lorsqu'elle voit une abeille venir à sa rencontre, ou elle cherche, dans les parois d'une ruche, une fente non gardée par laquelle elle puisse s'insinuer. Une pillarde invétérée à le corps luisant; c'est parce qu'elle se frotte en passant à travers les fentes, ou qu'elle a eu de nombreuses batailles avec les gardiennes. Lorsqu'elle sort de la ruche pillée, elle paraît repietée, et tandis que les abeilles de la ruche vont et viennent tranquillement, elle est toujours pressée et s'envole avec difficulté, à cause du fardeau qu'elle porte.
C'est à l'apiculteur à voir que ses abeilles n'acquiescent pas de mauvaises

habitudes; qu'il ne laisse jamais de sucre exposé; qu'il ait soin de boucher avec de la boue ou de l'argile toutes les fentes et toutes les ouvertures dans les parois de la ruche, qu'il fasse ses opérations rapidement lorsqu'il examine les ruches; que le nourrissage, s'il est nécessaire, soit effectué dans la soirée, enfin que l'entrée de la ruche soit d'un diamètre proportionnel à la force de la colonie. Ces mesures sont d'autant plus nécessaires quand il y a de la maladie, parce que alors le pillage a des conséquences tout à fait désastreuses, en propageant la maladie.
Si vous constatez que le pillage des ruches est commencé, prenez immédiatement des mesures pour le prévenir. Rétrécissez l'entrée pour que deux ou trois abeilles seulement puissent y pénétrer de front; jetez une poignée de grosses herbes sur l'entrée et humectez-la de quelques cuillerées d'eau. Les pillardes sont ainsi à un désavantage, car les abeilles de la colonie envahie les attaqueront lorsqu'elles se glissent à travers l'herbe humide.
Si cependant la colonie pillée court le risque d'être dominée par les voleuses, descendez-la dans la cave jusqu'à ce que le tumulte ait cessé. Une excellente substance repoussante est

l'huile de charbon, que l'on frotte sur toutes les joifitures de la ruche.
A. H. W. Birch,
Apiculteur.

VERDICT UNANIME

La commission royale nommée pour faire enquête sur nos ressources forestières, conséquemment aviser le gouvernement sur la question de l'embargo proposé pour l'exportation de notre bois de pulpe, a une mauvaise presse.
Nous avons dit déjà ce que nous en pensions et constaté qu'en refusant d'émettre une opinion sur le problème de l'embargo, les commissaires ont méconnu la nature de leur tâche et esquivé les responsabilités qui en découlaient.
Rares ont été les commentaires bienveillants, mais les critiques et dénégations sont tombées dru comme grêle.
L'occasion était trop belle pour les journaux de l'opposition, et ils n'ont eu garde de la laisser échapper. Qui peut les en blâmer?
D'une façon générale, nos confrères sont unanimes à dénoncer le fait que

la commission, en se refusant de conclure, a failli à sa tâche essentielle, celle pour laquelle elle avait été nommée.
Que le public ait été désappointé, la chose ne fait point de doute, et, naturellement, il conclut qu'il n'en a pas eu pour son argent. C'est indéniable!
Les soixante-et-dix mille dollars dépensés au profit de la commission ont été sans profit appréciable pour le pays, et, en une heure où chacun réclame des économies, cette dépense inutile provoque des commentaires peu amicaux qui se retournent contre le gouvernement.
Certain confrère anglais s'en autorise pour accuser le cabinet de ne pas jouer franc jeu avec le pays et déclare qu'il existe un nègre dans le tas de bois—de bois de pulpe visé par l'embargo, évidemment.
Un autre en profite pour annoncer que, désappointé, le gouvernement se proposerait de demander la restitution des milliers de dollars distribués aux commissaires, puisqu'ils ont fait faillite.
C'est une plaisanterie, mais la pré-tention est juste, qui conclut que la décision concernant l'embargo du bois

de pulpe, dont le Cabinet espérait se décharger sur ladite commission, lui retombe désormais sur les épaules.
En définitive, nous sommes en présence d'un fiasco indéniable: tel est le verdict qui ressort du dépouillement des articles des journaux canadiens.

PROPRIETE A VENDRE

Propriété située à Saint-Thomas de Montmagny, à 3 milles de la ville, à proximité de la rivière du Sud et comprenant terrain de 208 x 104 pieds, avec jardin potager, maisons de trois étages de 36 x 30 pieds, avec magasin, à l'étage inférieur, foyer en brique au deuxième, le tout venant d'être mis à neuf, hangar de 48 x 24 pieds, petite grange aussi réparés à neuf, plus joli verger et emplacement séparés à vendre à bas prix, pour cause de départ, en bloc y compris l'aménagement et le stock du magasin, si désiré. Bon poste pour ouvrir une boulangerie et tenir un magasin général. Pour plus de détails, s'adresser à Mme Ferd. Horberg, Rocher de la Chapelle, Qué.

Chronique Locale

Exposition de Montmagny

M. et Mme Georges E. Boulet et leurs enfant, de Montréal, ont passé une semaine chez leur père, M. J. Alphonse Boulet, marchand.

M. et Mme Prudent Picard, de Saint-Pierre étaient, dimanche, en visite chez leur gendre, M. Arthur Blais.

Mme Noël Paquet est allée passer quelques jours à Saint-Valier, chez ses sœurs, Mmes Thomas Lemieux et D. Boulanger.

M. LeBaron LeBlanc, assistant-gérant de La Prévoyance, de Montréal, était de passage en notre ville, jeudi, dans l'intérêt de cette compagnie.

Ne manquez pas de venir visiter l'Exposition de Montmagny, qui sera très instructive à plusieurs points de vue.

La rentrée des élèves dans quelques jours. — La gent écolière voit le temps des vacances se terminer et commence à compter les jours, où les livres sous le bras, il lui faudra reprendre le chemin de l'école.

Plusieurs exposants en plus de ceux que nous mentionnions dans notre dernier numéro, ont réservé des espaces sur les terrains ou dans le palais de l'Exposition.

Mentionnons entr'autres : M. Prudent Picard, de Saint-Pierre, qui exposera une herse à ressort améliorée, La Compagnie de Laiterie de Saint-Pierre, qui exposera engins à gazoline, moulins à battre, bancs de scie, moulages, etc.

Plusieurs exposants en plus de ceux que nous mentionnions dans notre dernier numéro, ont réservé des espaces sur les terrains ou dans le palais de l'Exposition.

M. et Mme Edgar Boulet sont allés passer le dimanche au Cap Saint-Ignace, les invités de M. et Mme Henri Laberge.

M. et Mme Laurent Fortier sont revenus, lundi, de leur voyage de noces, au Saguenay.

M. l'abbé Talbot Rousseau, de Saint-Victor de Tring, était, au commencement de la semaine, en visite chez ses frères, MM. Léon, Lacasse et Maurice Rousseau.

M. l'abbé Talbot Rousseau, de Saint-Victor de Tring, était, au commencement de la semaine, en visite chez ses frères, MM. Léon, Lacasse et Maurice Rousseau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

L'organisation de notre prochaine Exposition est poussée très activement par les officiers de notre Société d'Agriculture. Au commencement de la semaine, un bon nombre de cultivateurs et quelques amis de la ville sont venus, en corvée, travailler à l'amélioration du terrain de l'Exposition où l'on est à aménager un véritable petit parc qui, avant quelques années, pourra rivaliser avantageusement d'aspect avec les parcs d'expositions des grandes villes.

Plusieurs exposants en plus de ceux que nous mentionnions dans notre dernier numéro, ont réservé des espaces sur les terrains ou dans le palais de l'Exposition.

Mentionnons entr'autres : M. Prudent Picard, de Saint-Pierre, qui exposera une herse à ressort améliorée, La Compagnie de Laiterie de Saint-Pierre, qui exposera engins à gazoline, moulins à battre, bancs de scie, moulages, etc.

Plusieurs exposants en plus de ceux que nous mentionnions dans notre dernier numéro, ont réservé des espaces sur les terrains ou dans le palais de l'Exposition.

M. et Mme Edgar Boulet sont allés passer le dimanche au Cap Saint-Ignace, les invités de M. et Mme Henri Laberge.

M. et Mme Laurent Fortier sont revenus, lundi, de leur voyage de noces, au Saguenay.

M. l'abbé Talbot Rousseau, de Saint-Victor de Tring, était, au commencement de la semaine, en visite chez ses frères, MM. Léon, Lacasse et Maurice Rousseau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

LISEZ ! LISEZ !

Prère aux parents qui se proposent d'envoyer leurs enfants à l'école — collège, couvent ou autre — de tenir compte de cet avertissement; autrement ils pourraient éprouver des désagréments.

Aux corporations scolaires, A tous les chefs de maisons indépendantes d'éducation de la province de Québec.

Le Service provincial d'hygiène a été surpris de constater, durant le dernier exercice académique, que plusieurs commissions ou autres autorités scolaires avaient enfreint le règlement provincial No 21a, qui exige qu'elles refusent d'admettre, dans les écoles ou institutions sous leur contrôle, tout élève qui n'aurait pas été vacciné.

En conséquence, le Service donne, par les présentes, avis formel à tous les intéressés qu'il entend faire appliquer le dit règlement dans toute sa rigueur à l'avenir et que, si les inspecteurs régionaux rapportent, à partir du 1er septembre prochain, des infractions à ce règlement, les corporations ou autres autorités scolaires qui en seront trouvées responsables devront être traduites devant les tribunaux.

Pour le Service provincial d'hygiène, Elzéar Pelletier, Secrétaire du Service.

Texte du règlement précité : 21a Toute corporation scolaire ou autre, et toute personne ayant le contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, devra refuser d'admettre dans l'institution tout élève qui ne fournit pas de certificat, d'un médecin pratiquant de la province, de vaccination antivaricelle ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine, l'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans.

Toute infraction à cet article est punie d'une amende n'excédant pas vingt dollars et d'une amende additionnelle n'excédant pas un dollar par jour pour chaque jour, en sus de deux, durant lesquels l'infraction se continue.

COLLEGE DOYER MONTMAGNY

ETABLISSEMENT COMMERCIAL

Cours Supérieur de MACLEAN en Tenue des Livres et Mathématiques, cours exclusivement anglais, et le seul autorisé dans les grandes institutions commerciales de la province anglaise (Ontario) où M. le professeur J. E. Doyer a enseigné pendant douze ans.

Enseignement complet des Langues Française et Anglaise. Correspondance Commerciale Française et Anglaise. Sténographie Intégrale et Professionnelle (abréviations sténographiques), dans les deux langues. La Télégraphie et la Clavigraphie.

Les élèves ne paient pas à part pour la Télégraphie, la Sténographie et la Clavigraphie.

Prix de la classe au Collège : \$4.00. Prix de la pension en dehors du Collège : \$12.00 par mois.

Prospectus envoyé sur demande.

—M. Godfroid Picard, marchand, de Warren, R.I., après une absence de 16 ans, est venu passer quelques semaines chez son cousin, M. Napoléon Caron et autres parents.

—Mlle Antoinette Bouchard, de Lantantaye, est en visite chez son amie, Mlle Isabelle Gamache.

—M. et Mme Octave Laberge et leurs enfants sont allés passer quelques semaines à Cacouna chez des parents.

—Mme Vve Ferdinand Rochefort, M. et Mme Ernest Normand, M. et Mme Raoul Gaudreau se sont rendus à Québec, dimanche dernier, assister aux fêtes religieuses à l'occasion des derniers vœux de la Révérende Soeur Sainte-Marguerite (Eva Rochefort), au couvent des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Valier.

—M. et Mme Edgar Boulet sont allés passer le dimanche au Cap Saint-Ignace, les invités de M. et Mme Henri Laberge.

M. et Mme Laurent Fortier sont revenus, lundi, de leur voyage de noces, au Saguenay.

M. l'abbé Talbot Rousseau, de Saint-Victor de Tring, était, au commencement de la semaine, en visite chez ses frères, MM. Léon, Lacasse et Maurice Rousseau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

M. et Mme Elzéar Méthot, actuellement de Baie Saint-Paul, sont venus passer le dimanche, chez leurs oncles, MM. Joseph Méthot et J. Eugène Tondreau.

Tabac ROSE QUESNEL 10c Exempt de Nicotine-ne fatigue pas les nerfs-Toujours la même qualité depuis 25 ans.

SAINT-ROCH DES AULNAIES

Mlle Dorilda Charrois, après avoir passé quelques semaines de vacances à la Rivière-du-Loup, est revenue parmi nous.

—Mlle M.-Ange Ancil et sa soeur Rachel sont de retour d'un voyage à Mont-Joli.

—Mlle Aimée Bouchard de Saint-Philippe, Mlle Aimée Bouchard ainsi que M. Paul-Emile Bouchard, de Saint-Pascal, étaient chez M. Thomas Bouchard dimanche dernier.

—M. Antonio Pelletier, Frère Bénédicte, demeurant à Sainte-Catherine, était au presbytère et chez des parents dimanche.

—M. et Mme André Bouchard, de Saint-Philippe, M. et Mme Antoine Bouchard, de Saint-Pascal étaient dans notre paroisse, au cours de la semaine dernière.

—M. Amédée Pelletier, Paul-Emile Bouchard, Mlle Aimée Bouchard et Aimée Bouchard ainsi que Mlle Philomène Bouchard sont allés à l'Islet, le 24. Ils ont fait le trajet en auto et sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. Albert Castonguay est allé à Sainte-Anne de la Pocatière, mardi, par affaires.

—M. Emilio Boucher, de Saint-Aubert était de passage parmi nous, la semaine dernière.

—Mme Arcadius Fournier, de Lévis, passe quelques jours chez ses parents.

—M. et Mme Albert Carrier et leur fille Jacqueline sont revenus d'un voyage à Fort-Koen.

—M. Edras Gagnon et ses jeunes filles Marie-Paule et Annette, de Sainte-Perpète, sont en visite chez des parents et amis.

"Brunette".

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRES EN VIGUEUR DEPUIS LE 15 JUIN 1924

Convois allant à l'Ouest

No 3 Océan Limitée tous les jours. 2.56 a.m.

No 35 Local tous les jours Dimanche excepté. 7.22 a.m.

No 1 Express maritime, tous les jours. 12.33 p.m.

No 31 Tous les jours, dimanche excepté. 5.18 p.m.

20 Dimanche seulement. 8.58 p.m.

Allant à l'Est

No 32 Local tous les jours Dimanche excepté. 10.15 p.m.

No 36 Local tous les jours, samedi et dimanche exceptés. 5.18 p.m.

No 40 Local, samedi seulement. 2.10 p.m.

SAINT-GERVAIS

Décès de M. Narcisse Catellier

—Lundi, le 18 du courant, a été blement dans le Seigneur, M. Narcisse Catellier, époux de Dame Marie Guillemette, à l'âge avancé de 87 ans et 8 mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu jeudi, le 14, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

M. Catellier laisse dans le deuil, son épouse, ses deux fils : Joseph, de Québec et Napoléon, du Cap Saint-Ignace, ses deux filles : Mmes Joseph Labbé et Arthur Galarneau, de Saint-Gervais.

Le service fut chanté par M. l'abbé René Larochelle, vicaire de la paroisse assisté de MM. les abbés Poulin et Tanguay, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM. Théodule Brochu, Didier Catellier, Jean Labrecque, L. Fleury, W. Wellet et A. L'Ainé.

Portait la croix : M. Jos. Goulet, M. A. Labrecque conduisait le corbillard.

Conduisaient le deuil : ses fils, MM. Joseph et Napoléon Catellier, ses gendres, MM. Jos Labbé et Arthur Galarneau et Adélar Bélanger, ses petits-fils, MM. Amédée Labbé, Léopold Catellier, Gaston-Catellier, MM. Damase Guillemette, Amédée Dubreuil, Jos. Brisson, Alfred Goulet, France Goulet, le notaire M. McKenzie, J. E. Rouillard Wilfrid Asselin, J. R. Laflamme, Edouard Letellier, Nap. Godbout, A. Langlois et une foule d'autres.

Des offrandes de messes ont été déposées sur la tombe du défunt, par Mme Albert Arsenault, la famille du Notaire McKenzie, M. J. A. Audet et autres.

Nos sincères sympathies.

ASPIRINE

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS!



A moins que vous ne voyiez la "Croix Bayer" sur le paquet ou sur les pastilles, vous n'avez pas la véritable aspirine "BAYER", reconnue inoffensive par des millions de personnes, et prescrite par les médecins depuis vingt-trois ans contre:

Névralgie Maux de tête Les rhumes Lumbago Mal de dents Rhumatismes Névrose Douleurs

Acceptez que les tablettes d'aspirine "BAYER". Chaque paquet non ouvert contient des directions expérimentées. Vendu en boîtes de forme commode contenant 12 pastilles pour quelques sous. Les pharmaciens vendent aussi des bouteilles de 24 et 100 pastilles "Aspirine" est la marque de commerce enregistrée au Canada pour la fabrication Bayer de Monoacétilsalicylate de Sodium. Quoiqu'il soit bien reconnu que Aspirine est synonyme de fabrication Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les pastilles de la Compagnie Bayer sont estampées de leur marque de commerce générale "Bayer Cross" (Croix Bayer.)

Névralgie Maux de tête Les rhumes Lumbago Mal de dents Rhumatismes Névrose Douleurs

SANFORD, MAINE.

ETATS-UNIS

—Lundi, le 18 du courant, a été célébré le mariage de M. Clovis Brochu avec Mlle Angéline Dubé, fille de M. et Mme Cyrille Dubé, de la rue High. C'est le Révérend M. Ouellet, de l'église Sainte-Ignace, et cousin de la mariée, qui leur donna la bénédiction nuptiale.

Nos souhaits de bonheur. —M. et Mme Thomas Lebrun, de Sainte-Anne de la Pocatière sont arrivés parmi nous pour y demeurer.

—Mlle Alexina Richard est partie jeudi pour une promenade de quelques jours à Montréal, chez des parents.

—M. Arthur Jalbert, fils, est parti, vendredi, pour assister aux funérailles de son beau-père, M. C. Fortin, à Saint-Aubert de l'Islet. Il se rendra à Saint-Roch des Aulnaies, voir son père, M. Arthur Jalbert, qui est gravement malade.

—M. et Mme Jos. Lacroix, de Greenville, N. H., étaient en promenade, dimanche, chez M. Alfred Fortin.

—M. et Mme Thomas Lebrun, M. et Mme Amédée Descomiers et Mlle Marie-Louise Bourgeois étaient en promenade, jeudi dernier, à Lowell et Lawrence, Mass.

Si les vers chez les enfants ne sont pas soignés, ils causeront les convulsions et souvent la mort. Le Mother Graves Worm Exterminator, protégera les enfants contre cette douloureuse affection.

J. N. O.

ATTENTION ! ATTENTION !

Procurez-vous le Secrétariat Universel pour la somme de 50cts. Dans ce recueil vous trouverez une collection de lettres appropriées aux circonstances les plus ordinaires de la vie. En vente au Bureau de notre Journal. Pour envoi par la maille ajoutez 10cts.

AVIS AUX DAMES

Procurez-vous la Nouvelle Cuisine Canadienne pour la modique somme de 50cts ou 60cts par la maille. En vente au Bureau de Notre Journal. J. N. O.

TERRE A VENDRE

Une terre de 1 1/2 arpent x 42 arpents, sur la première concession du fleuve Saint-Laurent, dans la plus belle partie du village de Saint-Thomas, à vendre, avec ou sans roulaing, à conditions faciles.

S'adresser à : TELESPHORE COULOMBE 11 avril —J.N.O. Montmagny.

CLAVIGRAPHIE A VENDRE

Deux machines Oliver, en parfaite condition. Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

MACHINES A VENDRE

Engin de 70 forces, bouilloir de 80 forces, avec tuyau de fumée neuf avec toutes les connexions complètes; aussi machine à briques et accessoires, d'une capacité de 25,000 briques par jour, à vendre à bonnes conditions, parce que remplacées par moteur électrique et machineries plus considérables. S'adresser à Phyllis Gaudreau, Président Gérant, La Compagnie de Briques de l'Islet, Ltée., L'Islet, P. Q. J. N. O.

A VENDRE A BON MARCHÉ

Un auto de livraison et une expresse de livraison, s'adresser au bureau de notre journal.

RUBANS DE CLAVIGRAPHIE

Pour machines : Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc., à vendre à nos bureaux, ou expédiés par la maille franco, sur réception du prix : \$1.00 chacun, ou trois pour \$2.50

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood Remington. S'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

CLAVIGRAPHIE A VENDRE

Un clavigraphie Oliver, en parfait ordre, à vendre à \$50.00 payable \$5.00 comptant, la balance payable mensuellement. S'adresser au Bureau de notre journal. J. N. O.

POELE A VENDRE